



**ACCÉSSS**

Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux

***ACTES DU COLLOQUE SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES HOMMES DES  
COMMUNAUTÉS CULTURELLES***

***« MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX INTERVENIR »***

***13 septembre 2006***

© ACCÉSSS 2006

## Table des matières

LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES HOMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES.....	4
NOTES BIOGRAPHIQUES DES CONFÉRENCIERS ET PANÉLISTES .....	10
COMMUNIQUÉ DE PRESSE .....	15
PRESS RELEASE.....	16
ALLOCUTION DE M. ABDOU LAT FAM, organisateur communautaire du CLSC Saint-Laurent .....	17
<b>Introduction</b> .....	17
<b>Comment pourrait-on définir le couple d’origine immigrante ?</b> .....	18
<b>La violence conjugale : un cercle vicieux ?</b> .....	18
<b>Comment la violence conjugale s’exerce-t-elle au sein d’un couple d’origine Immigrante ?</b> .....	19
<b>Des pistes de solution</b> .....	20
<b>Bibliographie</b> .....	21
UNE PAROLE ERRANTE SE CHERCHE DANS LA VIOLENCE .....	22
<b>Prologue</b> .....	23
<b>Une parole errante se cherche dans la violence</b> .....	24
1 <sup>er</sup> temps : Le malaise dans la civilisation .....	25
A.1 Paroles d’adolescents dits violents .....	25
B-1 Le croisement de la grande Histoire et la petite histoire de chaque famille .....	27
C-1 Le malaise dans le lien familial.....	28
2 <sup>ième</sup> temps : Penser le conflit psychique de l’adolescent violent seul au milieu de nulle part.....	29
A-2 L’adolescent par la violence, manifeste qu’il est au creux le plus intense de sa solitude ....	29
B-2 L’adolescent par la violence crée un bord plus consistant au sexuel .....	29
C-2 L’adolescent par la violence crée des opérations de diversion pour suppléer à un insupportable manque.....	30
3 <sup>ième</sup> temps : la découverte d’une subjectivité possible .....	30
<b>Bibliographie</b> .....	31
COLLOQUE SUR LA VIOLENCE CONJUGALE – ATELIERS .....	33
<b>ATELIER 1 - Divers modèles d’intervention et prévention auprès des conjoints violents</b> .....	33
<b>ATELIER 2 - La violence conjugale et l’intervention psychothérapeutique</b> .....	35
<b>ATELIER 3 - Le parcours migratoire et la violence, l’impact sur le couple et la famille     immigrante</b> .....	37
<b>ATELIER 4 - L’intervention socio-judiciaire et policière, et les relations interculturelles</b> .....	39
<b>ATELIER 5 - Les médias et l’image de l’homme issu des communautés ethnoculturelles et     l’adaptation des nouveaux outils numériques pour l’intervention</b> .....	Erreur ! Signet non défini.
ANNEXE 1 : DÉCLARATION DE PRINCIPES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE ET CONJUGALE - ACCÉSSS	
ANNEXE 2 - Commentaires de l’animatrice du Colloque, Madame Guadalupe Vento	
ANNEXE 3 - COMITÉ ORGANISATEUR AD HOC DU COLLOQUE PROVINCIAL SUR LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES HOMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2005 – 2006)	





SSS vous invite à son colloque

## LA VIOLENCE CONJUGALE ET LES HOMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES

*Mieux comprendre pour mieux intervenir*

Mercredi, le 13 septembre 2006, de 8 h à 17 h 30

Hôtel Holiday Inn Select 99, avenue Viger Ouest

Montréal (Québec) près du Métro Place d'Armes



*Photo du fond © Productions Benoit Jean*

***Ce colloque est possible grâce à l'appui du Centre national de prévention du crime du gouvernement du Canada, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec, et du Programme de promotion de la femme, Condition féminine Canada.***

**Canada**

**Québec**

## COLLOQUE « VIOLENCE CONJUGALE ET HOMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES »

### PROGRAMME DE LA JOURNÉE – 13 septembre 2006

8h00 – Accueil et inscription des participants

9h00 – Ouverture – Plénière de l'avant-midi – Animatrice : Mme Guadalupe Vento

**Discours** de Mme Carmen González, présidente d'ACCÉSSS

**Discours** du Ministre de la Sécurité publique, L'honorable Jacques Dupuis

9h15 – CONFÉRENCE PRINCIPALE : **La violence conjugale dans une perspective transculturelle, et les défis de l'intervention. Les hommes des communautés ethnoculturelles et l'aide thérapeutique en violence conjugale**

Panélistes : Dr. Cécile Rousseau, M Abdou Lat Fam et M. André Ostiguy

11h00 – Première du DVD de la pièce de théâtre « *Ici ce n'est pas pareil, chérie!* » de Ghislaine Sathoud.  
Rapport du CRI-VIFF et ACCÉSSS par M. Dominic Bizot, Dr. Celia Rojas-Viger et  
Dr. Gilles Rondeau

12h30            Dîner libre

14h00 – 15h15 – ATELIERS SIMULTANÉS

Atelier 1 : Divers modèles d'intervention et prévention auprès des conjoints violents

Animateur

M. Jérôme Vermeille

Panélistes :

Mme Lucie Saint-Pierre, *Option*

M. Gilles Goyer, Service d'Aide aux Conjoints (S.A.C.)

Mme Mariana Zúñiga et M Jonathan Quirós, PRO-GAM

Atelier 2 : La violence conjugale et l'intervention psychothérapeutique

Panélistes :

Marie-Michèle Jaouich, psychologue et psychanalyste

Dr. José Adolfo Segura, ethnopsychiatre

M. Gerardo Varela, intervenant psychosocial

Atelier 3 : Le parcours migratoire et la violence, l'impact sur le couple et la famille immigrante

Panélistes :

M. John Docherty, Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée

Mme My Huong Pham, CLSC Côte-des-Neiges, CSSS La Montagne

Mme Marie-Claire Rufagari, Table de concertation des organismes au service des réfugiés et immigrants

Atelier 4 : L'intervention socio-judiciaire et policière, et les relations interculturelles

Panélistes :

M. Lucien Lamartinière et Mme Nila Patel, Service de Police de la Ville de Montréal

Me Philippe Miquel, Projet *À bon port* d'Éducaloi

Me Gilles Trudeau, président de l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM)

Mme Vicky Zorbas, *Service Côté Cour*, Palais de Justice de Montréal

Atelier 5 (salle plénière) : **Les médias et l'image de l'homme issu des communautés ethnoculturelles. L'adaptation des nouveaux outils numériques pour l'intervention**

Panélistes :

Mme Melpa Kamateros, directrice du Bouclier d'Athéna

Mme Mireille Mathieu, directrice du CLIPP

M. Mike Monaghan, *Leave Out ViolencE* Québec (LOVE)

Mme Nadia Zouaoui, journaliste

**17h00** – Plénière et clôture – Animatrice : Mme Guadalupe Vento

Discours de la Ministre du Patrimoine Canada et du Secrétariat de la Condition féminine, L'honorable Beverley Oda.

**Merci à nos partenaires organisateurs !**

\* Bureau de la communauté haïtienne de Montréal \* Centre d'action sociocommunautaire de Montréal \* Centre des services sociaux à la famille musulmane du Québec \* CSSS Jeanne-Mance-Les Faubourgs \* CSSS La Montagne \* CRI-VIFF \* Communauté vietnamienne du Canada \* Concertation-femmes \* Option \* PRO-GAM \* Service à la famille chinoise du Grand Montréal \* Service d'aide à l'adaptation des immigrants et immigrantes, Québec \* Service d'Aide aux Conjoints (S.A.C.) \* Service de Police de la Ville de Montréal



## ACCÉSSS

Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux

### COLLOQUE « VIOLENCE CONJUGALE ET HOMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES » - mieux comprendre pour mieux intervenir

– INSCRIPTION –

Mercredi, le 13 septembre 2006, de 8 h à 17 h 30

*Hôtel Holiday Inn Select – 99, rue Viger Ouest, Montréal (Métro Place d'Armes)*

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Organisme \_\_\_\_\_

Choix d'atelier à partir de 14h (veuillez cocher) :

- Atelier 1 – Divers modèles d'intervention et prévention auprès des conjoints violents
- Atelier 2 – La violence conjugale et l'intervention psychothérapeutique
- Atelier 3 – Le parcours migratoire et la violence, l'impact sur le couple et la famille immigrante
- Atelier 4 – L'intervention socio judiciaire et policière et les relations interculturelles
- Atelier 5 – Les médias et l'image de l'homme issu des communautés ethnoculturelles; L'adaptation des nouveaux outils numériques pour l'intervention

S.V.P., faites parvenir ce formulaire et votre chèque (si applicable) à l'ordre de

« ACCÉSSS (Att : Colloque) » à 7000, avenue du Parc, bureau 408, Montréal (Québec) H3N 1X1



- Organisme communautaire membre d'ACCÉSSS : gratuit
- Organisme à but non lucratif (pas membre d'ACCÉSSS) : 25\$ par participant
- Organisme public et parapublic : 100\$ par participant

Pour plus de détails, veuillez contacter M. Pascual Delgado au tél. 514-287-1106 p. 26, ou sans frais au 1-866-774-1106

## NOTES BIOGRAPHIQUES DES CONFÉRENCIERS ET PANÉLISTES

**Dominic Bizot** est andragogue et chercheur en éducation. De 1994 à 2003, en France, il a dirigé successivement le Groupe Interpartenarial de Recherche-Action sur le Sida et les Toxicomanies (GIRAST, 1994-1998) et l'association ACtions pour la Citoyenneté et l'Éducation à la Santé (ACCES, 1998-2002). Au sein de ces structures, il a été à l'initiative ou a participé à de nombreuses actions intersectorielles faisant largement appel aux stratégies de promotion de la santé dans une perspective écologique. Durant cette période, en plus de ses fonctions de directeur, il est intervenu ponctuellement comme consultant et formateur dans divers organismes publics ou privés. Depuis 2002, il réalise la majeure partie de son parcours professionnel en qualité de chercheur au Québec. En 2006, il a reçu une bourse de doctorat du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC) pour effectuer des études en andragogie à l'Université de Montréal (Québec). Il est membre du CRIFPE (Université de Montréal) et du GRAVE-ARDEC (Université du Québec à Montréal).

**John Docherty** est membre fondateur et coordinateur du Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée (RIVO) depuis 2002. Il a une longue expérience auprès des personnes réfugiées à Montréal, ayant été aussi directeur de la Maison de l'amitié de Montréal, depuis le début de l'année 1989 jusqu'au moment qu'il a pris la coordination de RIVO. Il détient un baccalauréat en théologie (d'un collège en Ontario) et une maîtrise en sciences religieuses de l'UQÀM, où il a préparé son mémoire sur le thème *Corps à corps avec le sacré : un regard sur les victimes de la torture*.

**Abdou Lat Fam** — Originaire du Sénégal, il est organisateur communautaire au CSSS Bordeaux-Cartierville-Saint-Laurent depuis cette année. Titulaire d'un baccalauréat en sociologie à L'UQAM en 1994, il a toujours travaillé dans le domaine communautaire, d'abord comme intervenant-animateur à la Maison de jeunes le Point de Mire à Verdun pendant trois ans (1998-2001), ensuite comme coordonnateur jeunesse au même organisme (2001-2005). Il a oeuvré comme agent de développement communautaire pour le Conseil local des intervenants communautaires de Bordeaux-Cartierville (2005-2006).

**Gilles Goyer** — Intervenant psychosocial bilingue, Baccalauréat en sciences humaines, travaillant en prévention de la violence depuis 1992 ; de 1992 à 2004 en prévention de la violence familiale, 2004 jusqu'à maintenant en violence conjugale auprès des hommes. Il anime de groupes depuis 1992. Il œuvre dans la conception d'ateliers sur le développement et l'éducation des enfants et sur l'intervention en situation de crise.

**Marie-Michèle Jaouich**, psychologue-psychanalyste, travaille depuis près de 40 ans avec les adolescents, les enfants et leurs familles. Dans son parcours, elle est passée par les milieux scolaires et hospitaliers pour aujourd'hui exercer en pratique privée. Elle est membre cofondatrice de la Maison Buissonnière inspirée de la Maison Verte de Françoise Dolto. Depuis 2004 fait partie d'un groupe international de psychanalystes arabophones et collabore à la tenue d'un séminaire bimensuel sur le psychisme des Orientaux.

**Melpa Kamateros** est bachelière en sciences politiques et détentrice d'un diplôme de 2<sup>e</sup> cycle en politique et droit communautaire à l'Université Concordia. Journaliste et écrivaine, elle est membre fondateur du Bouclier d'Athéna Services Familiaux (1991), un organisme qui offre des services linguistiquement et culturellement adaptés aux victimes de violence familiale, principalement aux femmes et enfants provenant des communautés ethnoculturelles. Mme Kamateros est l'auteure de nombreux articles sur la violence conjugale, les communautés ethnoculturelles et la sensibilisation communautaire. Elle est également l'architecte de l'implantation du *programme de sensibilisation par l'entremise des médias ethniques*, au sein duquel des capsules d'information multilingues sur la violence familiale ont été produites en seize langues et dispensées auprès de nombreuses communautés. Organisatrice de plusieurs conférences, ateliers et présentations sur la violence familiale et les communautés ethnoculturelles, Mme Kamateros a fait plusieurs présentations lors de différents colloques d'envergure portant sur la violence familiale.

**Mireille Mathieu** est présidente et directrice générale du Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP). Elle est titulaire d'un doctorat en psychologie de l'Université de Montréal et a effectué des études post-doctorales à la Faculté des sciences de l'Université de Lille (France) et au *Behavior Therapy Unit* de l'Institut Allan Memorial rattaché à l'Université McGill. Mireille Mathieu a été directrice du Département de psychologie, vice-doyenne à la planification et vice-doyenne aux études de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal, avant d'occuper la fonction de doyenne de la Faculté des arts et des sciences de cette même université de 1994 à 2001. Madame Mathieu est également présidente de l'Association francophone pour le savoir ([Acfas](#)) et membre du conseil scientifique de l'Institut de recherche sur la santé et la sécurité du travail ([IRSST](#)).

**Philippe Miquel** est avocat depuis 1994. Il a débuté sa carrière en droit criminel, d'abord comme procureur en défense et ensuite en poursuite. Il a également œuvré à titre de journaliste aux affaires judiciaires. Membre de l'équipe d'Éducaloi depuis janvier 2002, Philippe Miquel travaille au développement de l'organisme et coordonne la réalisation de projets dont un en matière de protection de la jeunesse et d'infractions de nature sexuelle commises sur des enfants.

**Mike Monaghan** — Né à Montréal, depuis 1999 Mike Monaghan est expert dans l'adaptation des médias multiples pour l'animation communautaire auprès des jeunes. Cofondateur et Directeur exécutif de *Youth eMAGE Jeunesse*, il est actuellement directeur des projets spéciaux au *Leave Out Violence (LOVE), Quebec*. Il travaille avec les jeunes à risque dans la création des médias ainsi que dans la gestion administrative et les finances de l'organisme. Il détient un Baccalauréat des Communications de l'Université Concordia.

**My-Huong Pham** détient un baccalauréat en linguistique anglaise de l'Université Laval, un baccalauréat en travail social de l'Université McGill et une maîtrise en service social de l'Université de Montréal. Elle a développé ses connaissances en approche interculturelle depuis 1982 et en violence conjugale depuis 1988. Elle donne des conférences et des formations sur l'intervention sociale en contexte interculturel et des formations plus spécifiques sur l'intervention en violence conjugale en contexte interculturel depuis 1990. Elle a mis sur pied le projet Répit avec Dr Gilles Julien. Elle a siégé au comité directeur de la recherche pancanadienne sur le travail social. Actuellement elle siège au comité scientifique du CRI-

VIFF. Elle est également personne-ressource pour le Centre Jeunesse de Montréal, région 6.

**André Ostiguy** — Intervenant à PRO-GAM depuis 2000, il y coanime des groupes de thérapie en français et en anglais. Il assure l'accueil téléphonique et les rencontres d'ouverture de dossier, constituant pour un grand nombre de clients le premier contact qu'ils auront à PRO-GAM. Il est l'un des intervenants du programme Première Ligne. Il s'agit d'un programme d'intervention téléphonique offrant une aide individuelle immédiate et ponctuelle (24/24) à la personne écrouée pour violence conjugale. Il anime des sessions de sensibilisation à la violence dans les relations amoureuses chez les jeunes adultes ainsi qu'à la violence en milieu de travail. Depuis plus de 30 ans, M. Ostiguy est intervenant auprès de clientèles dont la demande d'aide est principalement faite dans un contexte contraignant. Il possède une formation d'intervenant en PNL ainsi qu'une certification en Réalité Thérapie.

**Jonathan Quirós** détient une licence en psychologie de l'Université Fidélitas (Costa Rica) et possède une expérience comme animateur communautaire. Il a travaillé, entre autres, à l'éradication de l'exploitation sexuelle commerciale chez les enfants et adolescents (FUNESIDA) au Costa Rica. Il a animé des ateliers sur la masculinité au Lycée de Costa Rica. Il a fait un stage en intervention psychologique auprès des femmes violentées à Costa Rica (*Oficina de la Mujer de Alajuela*). Monsieur Quirós a travaillé avec des hommes ayant de problèmes de toxicomanie à COPATLA, Montréal. Depuis 2005, Monsieur Quirós s'est joint à l'équipe de PRO-GAM où il coanime des groupes de thérapie en espagnol et en français.

**Dr. Celia Rojas-Viger** est titulaire d'un Ph.D. en anthropologie depuis 2005 et d'un diplôme de médecine obtenu au Pérou. Elle a fait un Internat rotatoire à l'Hôpital Notre-Dame et elle détient un M.Sc. en Santé communautaire du Département de Médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal. Depuis 2005, elle a entrepris un postdoctorat au Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Elle a travaillé dans la promotion de la santé mentale auprès des populations des secteurs populaires de Lima, au Pérou. Son intérêt pour les problématiques sociosanitaires et culturelles l'ont amenée à travailler auprès des secteurs populaires, dont Pointe-Saint-Charles, et auprès des immigrants. Elle a participé à l'intervention et à la recherche à la Clinique transculturelle de l'Hôpital Jean-Talon. Mme Rojas-Viger a publié plusieurs essais et articles dans différentes revues nationales et internationales.

**Dr. Gilles Rondeau, Ph.D., t.s.** est travailleur social et a été professeur de travail social à l'École de service social de l'Université de Montréal pendant 37 ans. Détenteur d'un doctorat en service social de l'Université de Pittsburgh, il compte plus de 120 publications à son actif. Il a occupé le poste de directeur de l'École de service social de l'Université de Montréal pendant huit ans et a été à l'origine de son programme de doctorat. Il a été président de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec pendant deux ans. Il a effectué plusieurs travaux sur la question des hommes et de la violence conjugale et s'intéresse plus largement aux questions touchant les masculinités et l'intervention sociale. Il est membre du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF). Il a reçu plusieurs prix et a été nommé en 2006 professeur émérite par l'Université de Montréal.

**Dr. Cécile Rousseau**, psychiatre, a obtenu son diplôme de médecine de l'Université de Sherbrooke en 1977. Elle a par la suite pratiqué la médecine générale pendant quatre années dans une clinique rurale au Guatemala, avant de poursuivre sa formation en psychiatrie à l'Université de Montréal et à l'Université McGill. Elle a complété ses études par une spécialité en ethnopsychiatrie. Dr. Rousseau travaille dans le cadre de la Division de psychiatrie sociale et culturelle de l'Université McGill. Elle a mis sur pied une clinique transculturelle de psychiatrie pour les enfants immigrants et réfugiés et poursuit des recherches sur les conséquences de la guerre et de différentes trajectoires migratoires chez les enfants et leurs familles. Elle est professeure agrégée à l'Université McGill.

**Marie-Claire Rufagari** — Coordonnatrice de la formation à la Table de concertation des organismes auprès des personnes réfugiées et immigrantes depuis 1995, détient deux maîtrises, une en psychologie relationnelle et l'autre en relations publiques internationales. Elle est membre du comité aviseur sur l'accessibilité des services aux communautés ethnoculturelles du Centre jeunesse de Montréal. Madame Rufagari a contribué en tant que formatrice à la diffusion et rayonnement des connaissances dans le champs de l'intervention auprès des immigrants et des réfugiés.

**Lucie-Saint-Pierre** est travailleuse sociale et thérapeute conjugale et familiale. Elle travaille comme psychothérapeute de groupe à Option depuis plus de 15 ans auprès des hommes aux prises avec des problèmes de violence, et y fait l'évaluation d'hommes et de femmes référés à cet organisme. Parallèlement, elle a développé une pratique en CLSC (Longueuil Ouest) dans un contexte de familles en difficulté (multiproblématique du 0 à 20 ans), dont des familles migrantes en difficulté d'adaptation. Elle a participé à la Table de Concertation Violence de la région de Longueuil, et elle a collaboré à la mise sur pied et l'animation d'un programme de formation auprès des policiers de la Ville de Longueuil.

**Dr. José Adolfo Segura** — Originaire de Santiago, au Chili, il est diplômé de médecine. En 1977-78, il a actualisé le diplôme de médecine et a travaillé en Santé communautaire à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et postérieurement comme Directeur des Programmes communautaires pour les populations autochtones au Ministère de Santé-Bien-Être social du Canada jusqu'à 1985. En 1986, il a effectué sa formation de base en pédopsychiatrie à l'Université de Montréal. En 1998 il a fondé le Service d'ethnopsychiatrie du Département de psychiatrie du Centre Hospitalier de l'Université de Montréal. Il a récemment fondé un OSBL : le Centre Ana Luisa Cabezas, Centre d'ethnopsychiatrie et d'ethnothérapies.

**Me Gilles Trudeau** — Avocat depuis 1988, pratique exclusivement en droit criminel. Il est à l'emploi de l'aide juridique depuis 1990 et directeur d'un bureau depuis 2001. Il a plaidé devant la Cour d'appel, la Cour supérieure et la Cour du Québec en plus des nombreuses cours municipales de la région métropolitaine. Il est membre de l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM) depuis 1988, membre du Conseil de direction depuis 1995 et président depuis 2006.

**Gérardo Varela** est intervenant en santé mentale depuis 2003 à l'organisme Lalizé, et en 2002 a aussi été intervenant à La Nouvelle Maison (Maison Le Parcours). Il intervient auprès des personnes atteintes des troubles mentaux sévères et en situation de crise et de psychoses. Il détient un Certificat en intervention

en santé mentale de l'Université de Montréal. Il est également titulaire d'un baccalauréat en Sciences de la Santé de l'Université Métropolitaine du Mexique.

**Guadalupe Vento** est formatrice en gestion de la diversité et en relations interculturelles. Madame Vento possède 18 années d'expérience en sensibilisation à l'interculturel et en formation en gestion de la diversité dans le domaine du service à la clientèle et de l'adaptation des services. Originnaire de Cuba, elle vit au Québec depuis 40 ans et possède une formation en sciences politiques et en sociologie de l'Université Laval et en administration de l'ÉNAP. Depuis 1996, elle dirige sa propre firme de formation et de services-conseils dans le domaine de l'interculturel et de la gestion de la diversité.

**Vicky Zorbas** travaille auprès des victimes de violence conjugale et familiale depuis 16 ans. Elle a travaillé en maison d'hébergement et a siégé au conseil d'administration d'une maison d'hébergement pour femmes immigrantes. Elle a également travaillé auprès des victimes de violence conjugale et familiale d'origine grecque. Elle est actuellement à *Côté Cour*, Palais de Justice de Montréal depuis 9 ans où elle rencontre les victimes de violence conjugale et familiale lorsqu'un incident de violence a été judiciairisé. Elle a aussi donné plusieurs formations auprès des substituts du procureur général sur la violence conjugale.

**Mariana Zúñiga** a une formation en Sciences humaines au CEGEP St-Laurent. Madame Zúñiga possède une expérience d'intervenante auprès des enfants témoins de violence conjugale dans un contexte ethnoculturel et a travaillé à la Maison Flora Tristan, maison d'hébergement pour femmes immigrantes victimes de violence conjugale auprès d'une clientèle hispanophone. Madame Zúñiga a animé des groupes d'entraide pour femmes victimes de violence conjugale à Halte-Femmes Montréal-Nord et elle a été coordonnatrice à PasseElle, appartements supervisés pour femmes ayant eu un vécu de violence conjugale. Madame Zúñiga s'est joint à l'équipe de PRO-GAM en 2002 où elle y coanime un groupe de thérapie en espagnol.



## ACCÉSSS

Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux  
7000, avenue Du Parc (bureau 408) Montréal, Québec. H3N 1X1 Tél.(514)287-1106

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montréal, mardi le 12 juillet 2006 –Un évènement sans précédent aura lieu cet automne qui réunira plus de 200 intervenants et représentants des communautés ethnoculturelles à travers le Québec, pour réfléchir ensemble sur le phénomène de la violence conjugale.

Organisé par l'Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS), regroupement de plus de 100 organismes desservant les communautés ethnoculturelles, le colloque en question adressera la question vitale du rôle des hommes des communautés ethnoculturelles dans la prévention de cette pandémie sociale qui est la violence familiale.

Depuis l'année 1997, l'ACCÉSSS a adopté le slogan : « Si les hommes font partie du problème, ils doivent également faire partie de la solution » en reconnaissant pourtant que la violence conjugale est présente dans toutes les communautés sans exception, et qu'aucune donnée scientifique n'a trouvé une relation entre l'origine ethnique et des comportements violents.

Depuis sa création, ACCÉSSS a organisé plusieurs activités et produit plusieurs outils de sensibilisation pour aider ses membres à réduire l'incidence de violence au sein des nos familles. En 2005, ACCÉSSS a obtenu l'appui du Centre national de prévention du crime qui a permis enfin d'organiser ce colloque d'envergure. L'évènement aura lieu mercredi le 13 septembre 2006, à l'Hôtel Holiday Inn Select, au cœur du Quartier chinois de Montréal ( 99, avenue Viger ouest, près du Métro Place d'Armes ).

Le Ministre de la Sécurité publique du Québec, L'honorable Jacques Dupuis, ainsi que la Ministre de la Condition féminine du Canada, L'honorable Beverley Oda, ont été invités a nous adresser la parole lors du colloque. Ainsi, plusieurs expertes et experts dans le domaine de l'intervention psychosociale et judiciaire sont invitées en tant que conférenciers. Notamment parmi eux, la Docteur Cécile Rousseau, l'organisateur social Abdou Lat Fam, et l'intervenant de PRO-GAM, André Ostiguy.

Attendu avec impatience depuis un an, le rapport du CRI-VIFF sur l'outil de sensibilisation en vidéo basé sur l'œuvre de théâtre « Ici, ce n'est pas pareil chérie! » sera dévoilé par le professeur Gilles Rondeau et les deux chercheurs qui l'ont produit, Celia Rojas-Viger et Dominic Bizot, suivi par la première de l'outil sur vidéo.

L'après-midi sera consacré aux ateliers simultanés visant à approfondir les divers modèles d'intervention auprès des conjoints violents et à réfléchir sur le parcours migratoire et son impact sur la famille, ainsi que sur le rôle des tribunaux et des média d'information. Quinze experts et expertes provenant de divers organismes et communautés se sont engagés à nous orienter vers les possibles pistes de solution vers l'élimination de la violence conjugale et familiale dans notre société de plus en plus diversifiée.

----- 30 -----

Personne contact : M Pascual Delgado téléphone : (514) 287-1106

Courriel : [pascual.delgado@accesss.net](mailto:pascual.delgado@accesss.net) Site web d'ACCÉSSS : [www.accesss.net](http://www.accesss.net)



## ACCÉSSS

Alliance des Communautés Culturelles pour l'Égalité dans la Santé et les Services Sociaux  
7000, avenue Du Parc (bureau 408) Montréal, Québec. H3N 1X1 Tél.(514)287-1106

### PRESS RELEASE

Montreal, August 30<sup>th</sup> 2006 –An unprecedented event will take place this Fall which will bring together more than 200 healthcare practitioners and representatives of Quebec's ethnocultural communities to exchange ideas about the phenomenon of conjugal violence.

Organized by the Alliance des communautés culturelles pour l'égalité dans la santé et les services sociaux (ACCÉSSS), a federation of more than 90 community organizations serving ethnocultural communities across Quebec, this conference is to address the vital question of the role that men of the ethnocultural communities can play in the prevention of this social pandemic which is family violence.

Since 1997, ACCÉSSS has adopted the slogan : "If men are part of the problem, they must also become part of the solution". However, ACCESSSS recognizes that conjugal violence is present in all communities without exception, and that no scientific data has been found connecting ethnic origins to violent behaviour.

Since its inception, ACCÉSSS has organized many events and produced a variety of training tools in order to help its members to reduce the incidence of violence affecting our families. In 2005, ACCÉSSS obtained support from the National Crime Prevention Centre to organize this conference. The event will take place on Wednesday, September 13<sup>th</sup> 2006, at the Holiday Inn Select Hotel, situated in the heart of Montreal's Chinatown ( 99 Viger Avenue West, near the Place d'armes metro station ).

A representative of Quebec's Minister of Public Security, Madame Hélène Simon, has been invited to address this gathering. A variety of speakers in the fields of social, psychological and judicial intervention are invited to share with us their wealth of professional expertise. Notably among them, Doctor Cécile Rousseau, community organizer Abdou Lat Fam, and a major expert in clinical intervention with violent men, André Ostiguy.

After one year of preparation, the CRI-VIFF Report will be made public. This report is an exhaustive evaluation of an ACCESSSS training video based on the play « Ici, ce n'est pas pareil chérie! » by Ghislaine Sathoud. It will be presented by Dr. Gilles Rondeau and the two researchers whom he led, Dr. Celia Rojas-Viger and Dominic Bizot, to be followed by the premiere of the actual video.

The afternoon will be devoted to simultaneous workshops that will help participants explore diverse models of intervention with violent partners, to learn about the impact of immigration upon the family, as well as about the role of the courts and the new media. Fifteen experts from different organizations and communities have been invited who will guide us in the quest for possible solutions toward the elimination of conjugal and family violence in our increasingly diverse society.

----- 30 -----

Contact Person : Pascual Delgado Phone : (514) 287-1106

E-mail : [pascual.delgado@accesss.net](mailto:pascual.delgado@accesss.net) ACCESSSS Website : [www.accesss.net](http://www.accesss.net)



## ALLOCUTION DE M. ABDOU LAT FAM, organisateur communautaire du CLSC Saint-Laurent

### Introduction

Le problème de la violence conjugale est un problème universel. En effet, partout dans le monde il y a des hommes qui abusent de leur pouvoir pour contrôler des femmes. Ce type de contrôle peut prendre différentes formes : économiques, sexuelles, verbales, culturelles, émotionnelles, psychologiques etc. Cependant ce que cache réellement le problème de la violence conjugale, c'est la notion d'égalité effective entre les hommes et les femmes. Il faut comprendre que l'égalité homme-femme qui fait tant notre fierté au Québec (même s'il reste bien du chemin à faire !) est loin d'être acquise pour les femmes du tiers-monde. Il y a plusieurs pays dans le monde où la femme est réduite à un « non être », sans droits, sans capacité de décision, réduite à une citoyenne de deuxième ordre.

Je ne veux surtout pas limiter la violence conjugale comme une exclusivité masculine mais je dois avouer que les femmes qui violentent leur mari, cela ne fait pas légion. J'ai donc décidé de limiter ma réflexion sur la violence conjugale qui est subie par les femmes pour mieux saisir la problématique de la violence conjugale. Dans les pays dits en voie de développement qui composent 80% de la population mondiale, ce sont encore aujourd'hui les hommes qui décident de presque tout. Dans la grande majorité des pays du monde, les femmes sont totalement absentes des sphères de décisions politiques, économiques, culturelles, religieuses. Ce n'est pas rare de voir dans certains pays qui se disent civilisés, des petites filles se faire brûler, mutiler sexuellement, vendre en esclavage sexuel ou tout simplement se faire tuer pour crime d'honneur ou à la naissance pour ne pas faire face à une dot trop élevée ou à une charge familiale de plus. L'idée n'est certainement pas de faire du sensationnalisme encore moins du misérabilisme mais de constater qu'en 2006, il y a encore des abus de toutes sortes perpétrés par des hommes contre des femmes sous le seul prétexte que ce sont des femmes.

Nous sommes loin de la violence conjugale dirons certains d'entre vous! Au contraire, car mon propos est de dire que le problème de la violence conjugale est d'abord et avant tout un problème d'éducation. Nos schèmes sociaux, comportementaux, psychologiques, moraux, culturels dictent nos comportements et nos façons d'agir et d'interagir. Dès leur plus tendre enfance, les garçons dans plusieurs pays du monde, ont appris, intégré et assimilé un certain comportement et ont acquis le rôle de pourvoyeur que la société leur confère. Dans la plupart des sociétés, le garçon est éduqué pour jouer un rôle de responsable de foyer. Dans ces mêmes sociétés, les filles apprennent à agir en futures subordonnées, éduquées pour servir leur futur mari avec dévouement ; sans projet d'avenir. Combien de parents refusent encore aujourd'hui que leurs filles fréquentent l'école sous prétexte que la place de la femme est au foyer et non à l'école ? La qualité d'une femme au foyer selon eux, se juge par sa capacité à transcender toutes les difficultés quelles qu'elles soient et à servir son mari avec un dévouement exemplaire.

Dans les quelques moments que nous allons partager je voudrais donner mon point de vue sur la situation de la violence conjugale dans une perspective transculturelle. Pour ce faire, je vais essayer de répondre à quelques questions qui pourront nous aider à mieux comprendre la problématique de la violence conjugale chez les hommes des communautés culturelles. Comment pourrait-on définir le couple d'origine immigrante ? La violence conjugale est-il un cercle vicieux ? Comment la violence conjugale s'exerce-t-elle au sein d'un couple d'origine immigrante ? Des pistes de solution.

## **Comment pourrait-on définir le couple d'origine immigrante ?**

Pour certains couples d'origine immigrante, la plupart du temps, c'est d'abord le mari qui immigré et une fois que sa situation financière s'améliore, il va faire venir sa femme et ses enfants. Le couple va essayer de reconstituer le nid conjugal au Québec qui leur donne des opportunités de carrière plus grande. Une fois installé au Québec, le mari va exiger que sa femme joue exactement le même rôle que dans le pays d'origine (ménage, cuisine, s'occuper des enfants etc.) Il va aussi contrôler ses entrées et sorties ainsi que son réseau social.

Cette stratégie peut fonctionner quelques années, mais la femme se sent très vite prise dans une trappe car elle a besoin de se construire un réseau social ceci à cause de l'isolement extrême qu'elle vit. Il ne faut pas oublier qu'en immigrant, elle a perdu tous ses contacts et se trouve dans un environnement complètement étranger ou elle ne connaît personne et ne parle pas la langue dans bien des cas. La perte du soutien traditionnel de la famille élargie, des amies et des conseillers du pays d'origine est dure à supporter. L'homme de son côté, continue de se comporter comme s'il vivait encore dans son pays d'origine. Une telle situation peut dégénérer quand la femme décide de trouver du travail, de suivre une formation ou de retourner aux études. Il arrive alors que l'homme lui reproche de ne pas lui être redevable, de ne pas l'écouter, de vouloir jouer « à l'occidentale ».

La particularité d'un couple d'origine immigrante est qu'il doit faire face à un déracinement socioculturel et géographique, à de nouvelles habitudes de vie et de comportement et aux défis de sa nouvelle terre d'accueil. La réussite ou l'échec d'un tel couple dépendra donc de sa manière de résoudre les conflits et des outils qui lui sont fournis par sa société d'origine et d'accueil pour faire face aux défis de l'immigration. Il y a des couples qui réussissent à passer à travers ces défis de l'immigration car ils misent sur la communication, l'ouverture d'esprit, la tolérance, la compréhension et leur capacité d'adaptation. Ces couples d'origine immigrante travaillent d'arrache-pied pour redéfinir leur relation et le rôle que les deux doivent jouer dans la construction de leur couple. Ils sont conscients que c'est seulement de cette façon qu'ils pourront passer à travers les embûches que peuvent constituer le poids de la tradition, le syndrome des mauvaises influences « d'amis, de conseillers matrimoniaux, de chefs religieux ». Bref ces couples sont assez flexibles pour reconnaître les imperfections socioculturelles qui existent dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil et ils maximisent sur les bons côtés pour mieux faire face aux difficultés futures.

## **La violence conjugale : un cercle vicieux ?**

Les femmes d'origine immigrantes qui vivent la violence conjugale partagent plusieurs situations similaires par rapport aux Québécoises de souche victimes de violence conjugale. Elles ont en commun des sentiments de peur et de honte. La difficulté majeure réside dans le fait que les femmes victimes de violence conjugale continuent de croire qu'il sera possible de convaincre leur conjoint d'arrêter la violence en le « raisonnant ». Il y a aussi le fait que souvent les enfants sont en cause, car la femme victime veut toujours protéger ses enfants en se sacrifiant de cette façon. Il arrive aussi très souvent que la femme immigrante ne parle ni français ni anglais.

La plupart des femmes d'origine immigrante ont reçu une éducation traditionnelle qui a fait d'elles des citoyennes de second ordre, dévolues à servir leur mari. À la différence des Québécoises de souche, certaines femmes immigrantes pensent que c'est correct pour un mari de battre sa femme. Certains

hommes immigrants pensent que battre sa femme n'est pas un geste répréhensible et que c'est le système occidental qui est biaisé. *«Les normes culturelles de nombreux groupes d'immigrants continuent à tolérer la violence domestique qu'elles considèrent comme un moyen de maintenir les femmes à la place qui leur convient. Les mauvais traitements infligés aux femmes sont alors considérés comme des questions strictement privées dont on ne devrait même pas débattre. Rendre public un sujet aussi intime, c'est couvrir de honte toute la famille et même parfois, déshonorer la communauté ethnique toute entière »* révèle le Collectif des femmes immigrantes du Québec dans "Femmes immigrantes du Québec, l'enjeu des années 90". La violence faite aux femmes ainsi que les abus de toutes sortes infligés aux femmes immigrantes sont alors considérés comme des questions strictement privées et on ne devrait même pas en parler.

### **Comment la violence conjugale s'exerce-t-elle au sein d'un couple d'origine Immigrante ?**

Des milliers de femmes de partout dans le monde viennent au Québec chaque année pour rejoindre leur mari. Plusieurs de ces femmes ont été mariées depuis de nombreuses années, mais ont vécu dans le pays d'origine en attendant de rejoindre leurs maris. Dans d'autres cas, les femmes viennent pour se marier avec des hommes qu'elles connaissent à peine, des hommes qu'elles n'ont rencontré que brièvement. Cependant pour échapper à une situation économique difficile, à une pression sociale constante, ces femmes choisissent de suivre leur mari en quête d'une vie meilleure et à de nouveaux défis. Parallèlement à cette réalité, quand vient le temps de se marier, l'immigrant a souvent tendance à retourner dans le pays d'origine pour se marier avec une femme qu'il n'a connu qu'à travers des photos ou des recommandations d'amis immigrants. Il arrive aussi que des immigrants, la quarantaine passée aillent se marier avec des jeunes filles dans la vingtaine. Tous ces paramètres contribuent à installer des difficultés futures dans le couple qui vont ressurgir au fil des années de vie commune.

Il faut dire que les immigrants sont souvent absorbés par la recherche d'emploi ou le retour aux études. Dans un couple d'origine immigrante, il arrive que le mari se sente humilié du fait que son épouse trouve du travail alors que lui est en recherche d'emploi, surtout si la situation était différente dans le pays d'origine. Une telle situation est souvent vécue par le mari comme une humiliation, surtout si elle perdure pendant plusieurs mois voire plusieurs années. Tout cela peut être à l'origine de conflits dans le couple. Les changements au niveau professionnel peuvent également s'avérer catastrophiques pour le couple. En effet, s'il arrive que la femme a un salaire plus élevé que son mari, ce dernier se sentira diminué et aura tendance à questionner son rôle de pourvoyeur ; ce qui peut conduire à des tensions dans le couple. Il s'en suit des injures, des insultes et cela peut aller jusqu'à de l'abus physique envers la femme.

Il arrive souvent que les femmes immigrantes n'aient aucune idée du système d'immigration du Canada et cela constitue un handicap considérable quand vient le moment de défendre leurs droits. Il faut dire que la plupart des femmes immigrantes sont arrivées au Québec avec le système de parrainage. Elles ont donc toujours une peur viscérale que leur mari retire le parrainage et qu'elles soient déportées dans leur pays d'origine. Micheline Labelle nous dit dans une étude du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration, parue en 1988 *« Garant et parrainée ont été séparés parfois durant de longues années, ils se retrouvent dans un cadre tout à fait nouveau qui exige la diversification des rôles sociaux et des attributions familiales, l'adoption d'attitudes, de comportements et de modes de vie parfois fort éloignés des traditions culturelles du pays d'origine. Le regroupement familial nécessite ainsi des individus des efforts constants d'ajustement, et une acceptation qui ne va pas toujours de soi. Le contexte est ainsi propice au stress, à l'agressivité et aux tensions. »*

Comme vous le remarquez, la violence au sein d'un couple d'origine immigrante peut prendre des formes multiples et ceci à cause de la diversité que peut prendre la définition même du couple. Les efforts exigés pour faire durer un tel couple selon moi sont toujours à renouveler tant il y a des facteurs inconnus.

### **Des pistes de solution**

La violence envers les femmes dans les relations intimes est définie comme une agression physique ou sexuelle, ou encore comme une menace d'agression. D'autres comportements comme la violence psychologique, la violence sexuelle, l'exploitation financière ou la violence spirituelle s'inscrivent dans le contexte du pouvoir et de la domination exercés par les hommes sur leur partenaire.

Pour faire face au phénomène de la violence conjugale, il serait me semble t-il, tout d'abord, approprié de le situer dans une perspective sociétale au Québec. La violence conjugale chez les immigrants est un problème de société mais qui ne peut être seulement réglé par la société d'accueil. Les leaders des communautés immigrantes, ainsi que les immigrants ne peuvent rester insensibles au phénomène de la violence conjugale puisque cela les concerne d'abord et avant tout. Il est donc important de les interpeller pour qu'ils soient des interlocuteurs de premier plan. Il s'agit avant tout de les sensibiliser pour qu'ils prennent la place qui leur revient dans cette problématique. Il y a un silence culturel tacite qui fait que la violence conjugale chez les couples immigrants continue d'être un problème privé donc banalisé. Les responsables religieux, les directeurs d'associations, d'organismes communautaires oeuvrant auprès des immigrants devraient contribuer à rompre le silence culturel qui fait que la violence conjugale se perpétue en l'amenant sur la place publique, il faut en parler.

En ce sens, les pouvoirs politiques ont également un rôle primordial à jouer au niveau du soutien à apporter à ces leaders et à leurs organismes pour qu'ils puissent contribuer à jouer efficacement leur rôle d'agents multiplicateurs, d'information, d'éducation et d'intégration. L'avenir du Québec interculturel moderne et ouvert sur le monde se construira sur la base de tous ses citoyens y compris les femmes immigrantes qui ne devraient pas être des laissées pour compte. Il est donc crucial de favoriser les programmes d'aide pour les centres de femmes, les programmes de formations à l'emploi, de soutien à l'entrepreneuriat féminin ; bref il faut améliorer la condition économique des femmes immigrantes.

Les intervenants et autres professionnels appelés à œuvrer auprès des familles immigrantes devraient recevoir des formations appropriées en intervention interculturelle pour mieux aider et soutenir celles qui vivent des problèmes de violence conjugale. Les CSSS doivent contribuer de façon significative à conscientiser leurs professionnels pour qu'ils soient sensibles à cette réalité et outillés pour mieux y répondre.

La solution économique n'est pas la seule car il y a des pays où la coercition culturelle est encore plus forte que n'importe quel pouvoir économique féminin. Il s'agit également d'éduquer les jeunes immigrants à la notion d'égalité hommes-femmes, outiller les hommes issus des communautés ethnoculturelles pour les responsabiliser face à leur comportement violent. Il s'agit d'encourager et de développer des programmes de thérapie qui tiennent compte de la culture des individus (exemple, ethnothérapie) ainsi que la création de groupes d'entraide pour soutenir les initiatives des couples qui décident de se prendre en main pour faire face au problème de la violence conjugale.

Je l'ai dit que la violence conjugale est un problème de société, on ne peut pas la réduire à un simple problème de couple et la confiner entre quatre murs. Les solutions doivent être économiques, éducatives, institutionnelles, communautaires mais elles ne sont certainement pas les seules visant à mettre fin à la

violence conjugale chez les couples immigrants. Il s'agit autant de leur rendre accessibles les services d'aide aux victimes, les refuges pour femmes victimes de violence conjugale, les programmes pour les enfants exposés à la violence, que d'aider les hommes violents par des programmes appropriés et d'outiller les divers intervenants à l'intervention interculturelle. L'éducation, le support économique, l'intervention communautaire, l'aide psychologique, l'application des lois contre les hommes violents sont autant de moyens qui, mis ensemble, constituent probablement la solution globale de la société au problème de la violence des hommes envers toutes les femmes.

## **Bibliographie**

- 1-Violence conjugale : Non, ce n'est pas pareil pour les femmes immigrantes
- 2-Nulle part où aller? Répondre à la violence conjugale envers les femmes immigrantes et des minorités visibles
- 3-Violence conjugale: fiche d'information du ministère de la justice du canada
- 4- Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec

## **UNE PAROLE ERRANTE SE CHERCHE DANS LA VIOLENCE**

par Marie-Michèle Jaouich, psychologue-psychanalyste

Texte préparé pour l'atelier no2

*La violence conjugale et l'intervention psychothérapeutique*

Du Colloque « La violence conjugale et les hommes des communautés culturelles »

*Mieux comprendre pour mieux intervenir*

Organisé par ACCÉSSS

Alliance des communautés culturelles pour l'Égalité dans la santé et les services sociaux

Le 13 septembre 2006 au Holiday Inn Select, 99, avenue Viger, Ouest, Montréal

## Prologue

Chers participants au colloque et à l'atelier no. 2 « La violence conjugale et l'intervention psychothérapeutique »

Je vous remercie pour votre participation très active à l'atelier et je vous envoie tel que convenu le texte de ma réflexion-présentation. Alors que nous étions en train de réfléchir, nous ignorions qu'un drame se déroulait en même temps. Nous étions tristement d'actualité. Nous avons appris à la sortie de l'atelier à 17h00, qu'au collège Dawson, un jeune homme dont la Parole était errante se cherchait dans la violence. Il a semé la panique, tué une jeune femme, blessé plusieurs jeunes gens et un policier pour ensuite se donner la mort dans cet ultime geste de violence qu'est le suicide.

Voici un croisement de la petite histoire d'une famille, d'un jeune homme de 25 ans et l'Histoire d'une ville; Montréal, de la société québécoise.

Les médias ont tenté de ne pas nous montrer des clichés et des stéréotypes. Nous avons quand même eu droit à des images de désolation : des blessés évacués, des traces de sang qu'on nettoie, des proches en larmes, des corps recouverts, des jeunes en déroute que d'autres jeunes, ceux de Concordia, tentaient d'orienter et accueillir.

Je souhaiterais, dans le contexte actuel, que notre société ne tombe pas dans la banalisation du tout est vrai, tout est faux et que cet acte de désespoir violent provoque de grandes proclamations de rationalité et d'absurdité, que nous tombions dans la passivité, la résignation des exclus et le replis de chacun dans sa bulle.

Depuis la tuerie de Polytechnique en 1989, en passant par le geste de Valéry Fabrikant à Concordia en 1992, et maintenant celui de Kimveer Gill à Dawson sans oublier Columbine, je voudrais vous faire remarquer que ces tragédies se sont déroulées dans des lieux du Savoir. Des lieux où « se pense » et se prépare l'avenir. Des lieux fréquentés par la jeunesse et les intellectuels d'une société.

Ne devrions-nous pas questionner ces lieux de Savoir ? Les lumières du Savoir et des Rationalités n'ont-elles pas écarté des programmes scolaires la philosophie et l'histoire : la pensée et la mémoire ? Qu'avons-nous fait de notre mémoire, de notre pensée, de la consistance du lien social. Sur quelles valeurs appuyons-nous notre existence sociale ? Je vous invite, comme nous le faisons lors de notre atelier, à trouver ensemble des ouvertures dans une parole collective permettant de rendre vivifiants ces espaces subjectivant que sont la famille, l'école et la société.

Marie-Michèle Jaouich, Psychologue-psychanalyste

40, chemin Bates, bureau 218, Outremont, Québec H2V 4T5

Tél. : 514-272-2791

mm.jaouich@videotron.ca

## Une parole errante se cherche dans la violence

En guise d'introduction je voudrais poser quelques questions qui sont fondamentales quand on est clinicien. Je tenterais par la suite de vous proposer des pistes de réflexion et de discussion.

- Comment aborder la question de la violence sans l'associer à la morale ? *Parce que chaque religion a sa morale et nous avons chacun la notre. Comment éviter ce piège bien rassurant par contre?*
- Comment, alors trouver une articulation éthique et non ethnique du problème de la violence ? *Le mot éthique vient de du latin « ethica » et du grec « éthikos » de « éthos » mœurs. Comment respecter les mœurs de chacun, de chaque famille, de chaque ethnie ? Le mot ethnie entre dans la langue en 1896, donc très récemment, et vient du grec « ethnos », peuple, nation. Selon Robert, c'est un ensemble d'individus que rapprochent un certain nombre de caractères de civilisation, notamment la communauté de langue et la culture .La question de la différence et celle de l'étranger sont posées d'emblée.*

De plus, pour nous intervenants cliniciens, nous devons interroger toute la question du transfert; c'est-à-dire de notre réaction thérapeutique à notre patient :

- Comment ne pas nous laisser sidérer par toutes les opérations de diversion et de désocialisation de la personne violente? *(Comment voir au-delà du symptôme et ne pas perdre notre capacité de penser)*
- Comment ne pas nous laisser prendre dans cette aventure de la violence avec toute cette poudre que la personne violente nous jette aux yeux pour nous entraîner dans l'adversité ? *(Comment ne pas tomber dans le panneau de l'adversité, comment ne pas répondre à l'acting out par l'acting out)*

Je rencontre dans ma clinique des familles qui vivent en suspens dans une douleur profondément silencieuse, ils viennent me consulter pour un de leurs enfants, un enfant violent, délinquant ou tout simplement replié et inquiétant. Ce sont des familles en déroute meurtries par la violence. Les parents sont mutiques et ils font des efforts surhumains pour élever leurs enfants qui sont leur seule richesse dans un contexte d'immigration, mais de pauvreté aussi.

Ces parents s'accrochent aux biens matériels, à la consommation, s'imaginant donner à leurs enfants le meilleur de ce que propose la société occidentale via la télévision et la publicité, via l'abondance des supermarchés. Dans d'autres cas, leur angoisse de la pauvreté les pousse à une économie extrême, une vie faite de privation où ces parents exigent la réussite scolaire de leurs enfants. Dans tous les scénarios les reproches sont au rendez-vous.

Très souvent ce sont les pères et les enfants; garçons ou filles qui explosent et réagissent avec violence. Ils se désavouent mutuellement et les excès de colère vont en augmentant. Les mots sont meurtriers, chaque mot est pris au pied de la lettre. Toute confrontation qu'elle soit au sein de la famille, au travail ou à l'école ne peut devenir que meurtrière : divorce, séparation, perte d'emploi, suspension, classe spéciale ou renvoi de l'école. Aucune médiation n'est possible. Le mutisme, le silence, la violence enrayent l'accès à la pensée, et à l'ouverture de coeur. Parents et enfants se sentent désavoués et impuissants autant dans la société que dans la famille.

La violence soutenue par le mutisme ou l'explosion de mots avant qu'elle ne devienne physique, ferme en effet toute discussion plutôt qu'elle ne l'ouvre. Elle rend difficile tout



échange, tout n'est que rapport de force, inégalité, cruauté, refus de reconnaître l'autre qu'elle entraîne dans la destruction.

Le mot violence vient du verbe « violer », du latin « violare » et signifie traiter avec violence, profaner, transgresser avec une insistance sur l'infraction et l'outrage. Profanation, transgression, infraction et outrage, ces éléments sont à considérer avec beaucoup d'attention, de plus la notion même de violence laisse entrevoir un monde social gagné par le chaos.

Afin d'ouvrir des pistes de réflexion et de discussion je vous propose dans un :

1er temps de considérer le malaise dans notre civilisation, tout ce qui est latent dans le social et dans la famille et qui engendre la violence,

2ième temps avec la psychanalyse, comprendre le conflit psychique de l'adolescent violent seul au milieu de nulle part, traduire ses manifestations de violence pour entendre leur Parole,

3ième temps avec l'adolescent et sa famille faire la découverte d'une identité possible, de sa subjectivité en tant qu'adolescent.

## <sup>er</sup> **1 temps : Le malaise dans la civilisation**

Tout ce qui est en état de latence et qui engendre la violence

C'est à partir de quelques remarques que des adolescents; garçons et filles m'ont exprimé que je vous présente ce malaise. Ils ont été qualifiés de violents par l'école, les parents. Ces jeunes mettent en évidence l'atteinte du lien social, nous pourrions même aller jusqu'à dire, l'effondrement du lien social qui entraîne chez eux le désastre de leur identité.

### *A.1 Paroles d'adolescents dits violents*

#### Remarque 1 :

- Ouach ! mes parents, c'est de l'inceste madame.
- Comment ?
- Mais oui madame, ils sont cousins germains.

Les questions que pose cet adolescent de religion musulmane, c'est :

- Qui sont mes parents ? Et
- Comment se fonde honorablement une famille dans la société québécoise ?

#### Remarque 2 :

- Mes parents font leur enquête de crédit dès que j'amène des amis à la maison.
- Mes parents ne voudront jamais d'aucune des jeunes filles que je vais choisir, ils disent « Elle est laide ! elle est grosse ! » Je m'en voudrais, je me détesterais s'ils ne l'aiment pas.

Encore une préoccupation importante concernant le lien social qui amène les questions :

- Comment avoir des amis que mes parents accepteraient ?
- Comment vais-je à mon tour fonder une famille ?

Remarque 3 :

- Ah ! Les femmes !

Quel mystère que les femmes ? Le sexuel est impensable ! Malgré l'hypersexualisation des adolescents dans notre société.

Les femmes qu'est-ce qu'elles exigent ? Comment ne pas entrer avec elle dans un enfermement invivable ? Comme ma mère, toutes les femmes ne sont-elles pas abusives ?

Remarque no 4 :

- Mon père et le Casino !

Mon père exige que j'étudie, que je travaille, je suis dans l'effort. Pourquoi est-il dans le plaisir ? Pourquoi gaspille-t-il l'argent ? Pourquoi croit-il gagner son argent en étant rebelle au travail ?

Remarque no 5 :

- Mon cousin le terroriste !

Pourquoi dans ma famille ? Pourquoi cette violence ? Même un terroriste !

Ces jeunes ont identifié les failles de leurs parents, de leurs familles. Ils posent la question aiguë du manque de cohérence de leurs parents, de ce qui semble leur manque de tendresse, leur insensibilité envers leurs enfants. Ils trouvent leurs pères impuissants, leurs mères abusives. Ils désavouent leurs parents. Ils se sentent désavoués par leurs parents. Nous rencontrons des intelligences brillantes mais des coeurs désaffectés.

Ces jeunes vivent un désastre de l'identité, car ce qu'ils cherchent à savoir c'est comment assumer leur identité sexuelle, comment entrer en relation, comment fonder une famille et comment s'inscrire dans le tissu social de la société dans laquelle ils vivent. Nous découvrons alors que leurs familles, venues d'ailleurs, traînent des traumatismes engendrés par la guerre, les conflits politiques, les massacres, les génocides qui ont provoqué un effondrement de leur lien social et des drames familiaux. Tout ceci est caché aux enfants et gardé secret. Au Québec, en fait, ne sommes-nous pas tous venus d'ailleurs ? Qui n'a pas dans sa famille un grand-père, un père, un frère revenu de la guerre ? Qui n'a pas dans sa famille un autochtone expulsé de sa culture ?

## ***B-1 Le croisement de la grande Histoire et la petite histoire de chaque famille***

La violence avant d'être familiale et individuelle est une violence structurelle, instituée par les états, les nations. La mort programmée des massacres, des génocides ne peut être ignorée. De nombreux auteurs qu'ils soient psychanalystes ou historiens sont critiques envers l'histoire. Ainsi plusieurs auteurs situent la guerre 14-18, la Grande guerre comme un moment de rupture pour le monde occidental et l'humanité. Cette guerre a été précédée d'un siècle de massacres d'abord anarchiques avec la révolution française et ensuite orchestrés par la démesure de l'ambition de Napoléon et la colonisation qu'entreprirent la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Portugal, la Hollande, l'Italie, la Belgique. Colonisation orchestrée avec christianisation, les religieux emboîtant le pas des politiciens et des militaires.

À la fin de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, l'Europe vit des pertes humaines immenses, environ les deux tiers de la population sont morts dans la guerre. Le monde s'est industrialisé. Le travail des enfants en usine est monnaie courante. Les pères morts au combat, les mères se retrouvent seules à élever les enfants. Ainsi, femmes et enfants soutiennent l'économie.

L'Europe se voit confrontée à la délinquance. Une grande inquiétude l'envahit: en même temps, l'enfant est en danger et l'enfant est dangereux, un délinquant en puissance. Les travaux d'August Aichhorn après la 1<sup>ère</sup> guerre et ceux de Donald Winnicott après la 2<sup>ème</sup> guerre, nous sensibilisent à ce désarroi.

Mais, le plus grave dans tout ça, c'est le sentiment généralisé de l'inadéquation des mères et des pères. Winnicott a introduit le concept de « mère suffisamment bonne ». Son désir de réhabiliter les mères laisse jaillir de son inconscient des mots qui traduisent bien l'esprit de la société de son époque. Si la génitrice doit essayer d'être une mère suffisamment bonne, qui est la Bonne Mère ? L'État ? L'Église ?

Mais revenons en 1889. Déjà la France avait créé une loi qui sanctionnait la déchéance de l'autorité parentale; l'enfant était placé sous l'autorité de l'assistance publique habilitée par le Ministère de la justice. Ce mouvement de désaveu des parents a été suivi par un autre d'effacement des origines. Nous en retrouvons les traces dans notre système social quand il est question de l'adoption. L'État, par le biais du Ministère des affaires sociales a imposé de rayer à tout jamais le nom des géniteurs de l'enfant adopté. L'État interdit aux enfants l'accès à leurs géniteurs, à leur histoire. Nous pouvons nous demander quel fantasme soutient ces actions d'effacement des origines de chaque être humain ? Est-ce un fantasme d'auto-engendrement qui est à l'origine de gestes si lourds de conséquences pour chaque être humain ? Est-ce ce même fantasme qui opère dans l'immigration ?

Avec cette folie criminelle qui s'est emparée de l'Europe et dont l'apogée a été la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale avec les camps de concentration nous assistons à l'annihilation des communautés et des cultures autochtones que ce soit en Afrique, en Australie, en Asie ou en Amérique du Nord et du Sud. Exemples incontournables de la délégitimation des parents et de l'effacement des origines. Aujourd'hui le même scénario se répète au Rwanda, en Bosnie, en Afghanistan, en Irak. Annihilation des communautés, des cultures et effacement des origines. C'est ce que nous retrouvons avec les familles immigrées encore écorchées à vif et sous l'effet du traumatisme. Un traumatisme qui les laisse muets, terrorisés et qui opère un grand trou dans leur mémoire. Ces familles sont des rescapés de l'exclusion sociale et politique.

### ***C-1 Le malaise dans le lien familial***

Comment ne pas nous laisser sidérer par toutes les opérations de diversion et de désocialisation de la personne violente? (*Comment voir au-delà du symptôme et ne pas perdre notre capacité de penser*)

Quand les parents sont désavoués, quand les origines sont effacées, quand la mémoire est pleine de trous ; quels peuvent être les points de repères pour développer son identité ? Désavouer et dénigrer sont presque synonymes. C'est ce que nous découvrons avec Janine Altounian elle-même petite-fille d'un rescapé du génocide arménien. Elle nous fait remarquer que ces traumatismes ont des impacts transgénérationnels qui ont des effets meurtriers dans la relation des rescapés à leurs enfants. Tous les ingrédients qui engendrent la violence sont présents :

- L'emprise des parents, leur contrôle, leur rigidité par leur mutisme et les demandes implicites que les enfants se sentent obligés de décoder. *L'emprise devient un mode relationnel*, celui de la fusion ou à l'inverse celui de l'exclusion, du rejet.
- L'instrumentation, qui se traduit par l'exigence *d'études*, la performance, *les habiletés manuelles à développer*, le travail acharné. L'interdiction des loisirs. Pour ces parents c'est l'affirmation de la vie, c'est réintégrer le monde des vivants, c'est s'inscrire dans la société. Mais pour les enfants, c'est l'interdiction de vivre qui est sentie, pas de loisirs, pas de plaisirs. C'est vivre collés à des fantômes, à des morts.
- L'envie, l'envie du succès qu'on imagine chez l'autre. L'envie de ce que les autres possèdent. L'envie, entre frères et soeurs, cousins-cousines, qui engendre des rivalités fraternelles meurtrières quand un enfant refuse de se soumettre à l'emprise familiale.
- L'abandon affectif des parents, souvent le père mais aussi la mère. Après une séparation le père refuse d'avoir un lieu pour recevoir les enfants. Les mères, elles, abandonnent la partie, elles se mettent au service de leurs enfants, elles exécutent toutes les tâches ménagères, elles occupent des emplois sous-payés dévalorisés par la société. La nuit dans leur cuisine, elles préparent des mets du pays d'origine qu'elles vont vendre à des prix dérisoires. Plus tard, elles gardent les petits enfants. *Souffrant en silence, mutiques les parents veulent faire de la famille un espace de sécurité mais leur mutisme est souvent perçu comme un abandon affectif par les enfants et la famille est vécue comme un espace d'oppression*. Par fidélité à leurs parents, les enfants s'enferment dans le silence ou alors, ils explosent dans la violence.
- Le dénigrement des personnes que l'on aime, effectivement, comment peut-on ne pas dénigrer quand on a été désavoué comme parents. Les parents immigrants vivent un double désaveu. D'une part ils désavouent leur pays d'origine, y laissant famille et amis espérant un meilleur avenir. Cet avenir rempli d'envie de tout ce que la télé rapporte comme images. L'autre désaveu, ils le rencontrent dans le pays d'immigration. Ils sentent leur inadéquation à tous les niveaux et comme leurs enfants apprennent plus vite la langue, ils sont assujettis à leur savoir de la langue mais aussi leur savoir élémentaire du pays. Combien d'enfants ont menacé leurs parents avec la Loi de la protection de la jeunesse. Face à cet état des choses ils se retrouvent dans le labyrinthe du dénigrement, des reproches.

Désavouer, entré dès 1265 dans la langue française, signifie ne pas reconnaître, refuser son approbation, dédire, dénoncer. Dénigrer du latin *denigrare* « noircir » entre dans la langue française en 1358, il signifie selon le Robert : s'efforcer de noircir, de faire mépriser quelqu'un en attaquant en niant ses qualités; attaquer, calomnier, discréditer, médire, rabaisser. Voilà les ingrédients qui déclenchent des cycles de violence. Voilà ce dans quoi se trouvent prisonniers plusieurs adolescents. Imaginez-vous la violence qui leur est faite quand ils sont envoyés à l'école privée et qu'ils sont en situation d'échec scolaire ?

Ces parents se retrouvent en rupture de lien, leur tissu social effondré. Toute confrontation est vécue comme meurtrière. La prise de parole leur est interdite, la parole des enfants est interdite aussi. Ces adolescents ont trop souvent fait l'expérience que leur parole ne serait pas entendue. Ils résistent, ils persévèrent. Ils cherchent à prendre la parole, ils cherchent à se faire entendre. Leur parole devient errante. Elle erre dans la violence. Ils croient avoir accès à la parole dans la violence.

## <sup>ième</sup> 2 temps : Penser le conflit psychique de l'adolescent violent seul au milieu de nulle part

Comment traduire les manifestations de violence ?

Comment dans l'adversité ces jeunes violents arriveront-ils à construire leur identité et demander à avoir droit de cité? Ont-ils d'autre choix pour leur survie que de faire avec les restes de la réalité historique et culturelle que leur transmettent à leur insu, leurs parents ? Dans le traumatisme, la mémoire se referme sur elle-même, elle peut devenir destructible et devenir l'ennemie de la vie.

En accordant une place centrale à la subjectivité de l'adolescent nous découvrons que

### *A-2 L'adolescent par la violence, manifeste qu'il est au creux le plus intense de sa solitude*

- la violence crée un pont fragile entre son monde intérieur et le monde extérieur violemment discordant. (*l'enquête de crédit*),
- La violence est l'arme qu'il utilise contre la menace de sa disparition. Mais c'est une arme à double tranchant. L'adolescent vit une collision frontale entre son angoisse, sa solitude et l'exorbitante présence du monde qui l'entoure et dont il sent l'encombrement.
- La violence protège l'adolescent contre la disparition de son désir.
- La violence de l'adolescent canalise une panique primitive, archaïque, celle d'être anéanti, de disparaître.

### *B-2 L'adolescent par la violence crée un bord plus consistant au sexuel*

- Le sexuel terrifie l'adolescent, il sent un gouffre infranchissable entre le sexuel et la parole, le langage. Comme il est interdit de parler, il est encore plus interdit de parler du sexuel, tout reste énigmatique. (*remarque sur l'inceste*)
- La violence devient une jouissance compulsive qui enfouit la sexualité.
- L'adolescent utilise la femme comme support de ses conflits, c'est elle qui se dérobe continuellement mais qui représente aussi le refuge parfait.
- Devant le sexuel, devant la femme, l'adolescent se sent le jouet de cette force qui le dépasse; sa propre sexualité et celle de la sexualité de la femme. Cette énigme sexuelle le renvoie à une rencontre impossible avec une femme. (*Ah, les femmes, mes parents ne voudront jamais*)

## ***C-2 L'adolescent par la violence crée des opérations de diversion pour suppléer à un insupportable manque***

- Ce manque insupportable, c'est son père à la fois omniprésent et défaillant. (mon père et le casino)
- Un père tout puissant dans sa violence familiale autant que blessé.
- Un père envahissant par sa violence et sa souffrance et muet sur les choses de la vie
- Un père impuissant devant la vie et rebelle devant la loi. (mon cousin le terroriste)

Face à cette solitude, le manque de points de repères et l'énigme du sexuel, l'adolescent violent va utiliser profanation, transgression, infraction et outrage à son insu. Il mettra son corps en péril, comme celui des autres. Il cache aussi un impossible désir : mourir sur une interruption brutale, une mort subite, il veut fuir dans la mort. En fait cet adolescent est dans une valse hésitation entre la pulsion de vie et la pulsion de mort.

Nous venons de présenter le conflit psychique de l'adolescent violent, coincé entre son Imaginaire et son Réel, il est hors temps, il est hors lieu. Figé il n'arrive pas à inscrire sa vie dans le social. L'adolescent violent est tout seul dans l'agitation et l'encombrement d'un présent permanent et sans mémoire. Notre travail auprès de ces jeunes est de leur permettre de remettre le temps de leur vie en marche.

C'est donc, avec ces points de repères psychiques que nous pouvons comme intervenants cliniciens aller au-delà du symptôme, au-delà de toutes les opérations de diversion et de désocialisation dans laquelle tente de nous faire tourner la personne violente qu'elle soit jeune ou adulte. Harold Searles parle de « l'effort pour rendre l'autre fou », en effet si nous ne gardons pas comme intervenant notre capacité de penser nous risquons d'être sidérés. Muets et dépassés nous risquons alors d'être entraînés dans le piège de l'adversité et prendre parti.

### **3ième temps : la découverte d'une subjectivité possible**

Un temps de transmission, confier au tiers ce qui reste

Pour ne pas nous laisser prendre, comme intervenants cliniciens, dans cette aventure de violence, pour ne pas devenir un personnage de leur drame, nous avons une place bien primordiale à occuper. Notre travail est de créer un espace d'altérité, un espace d'accueil particulier.

Pour les parents et l'adolescent violent s'en remettre à un tiers, c'est déjà reconnaître quelqu'un qui se porte garant de l'authenticité de ce qu'il écoute de leur histoire, de ce qu'il entend de l'impasse de leur vie. Pour les parents de s'en remettre à un tiers, un étranger dont la fiabilité est incertaine, est une marque de confiance certaine.

Ce n'est pas toujours facile pour les parents car ils doivent affronter la brûlure de leurs souvenirs, la proximité brûlante de leur vie privée. À la limite, ils se sentent vivre une transgression : ils ne sentent pas fidèles à leurs origines, ne gardent pas le secret, trahissent les leurs, profanent leur mémoire.

Cet espace d'accueil, cet espace d'altérité va permettre :

- L'émergence de témoignages, de récits de vie. L'adolescent saura démêler entre les vrais secrets et les faux secrets qui sont une construction de son imaginaire, il pourra sortir des ténèbres de sa solitude.

- L'adolescent découvre aussi une vérité violente dans sa généalogie. Mais en même temps, il retrouve son patrimoine dispersé, il découvre les rites de sa famille plutôt que d'avoir des lambeaux épars de leur vie, des restes.
- En questionnant l'histoire de sa généalogie, l'adolescent se donne le droit de questionner l'Histoire. Il peut localiser ses ascendants, découvrir leur place légitime dans le monde. En restaurant les liens de la mémoire familiale, l'adolescent violent restaure sa relation au monde.
- Il redonne aux parents leur consistance.

Il découvre les valeurs transmises : la résistance, la ténacité créatrice, l'inébranlable affirmation de la vie.

- Il découvre la valeur de leurs mains industrieuses, toujours occupées à travailler. Ces mains sont des mains nourricières. Il découvre la valeur qu'il a pour ses parents. Sa naissance constitue leur raison de vivre. Sa naissance constitue l'enjeu de leur lutte contre la persécution, contre l'effondrement, contre le désaveu.

En fait nous assistons à une refondation culturelle de leur lien social, la liaison de ce lien social. Nous pouvons créer cet espace qui libère les jeunes et les sépare des morts et des conflits politiques.

L'adolescent violent, tout comme l'adulte violent, demande une place légitime dans le monde des humains. Il découvre dans cet espace d'accueil la possibilité de transformations affectives et une continuité entre l'espace social et l'espace familial

Cette fonction de tiers du clinicien a permis un travail de traduction et d'interprétation ; il a soutenu la mise en oeuvre d'une fonction identifiante. L'adolescent redécouvre sa capacité de penser et d'énoncer la cohérence de sa pensée. Il trouve le droit de Parole et toute sa subjectivité. L'adolescent qui a la Parole a trouvé non pas une Loi Supérieure mais une Loi Libératrice et structurante. Il s'inscrit dans la société soutenu par ses liens sociaux.

## **Bibliographie**

Ouvrages qui ont inspiré mon texte

Altounian, Janine, 2005, *L'intraduisible, deuil, mémoire, transmission*, Paris Dunod.

Arendt, Hanna, 1997, *La tradition cachée*, Paris, Christian Bourgeois.

Aulagnier, Piéra, 1991, *Un interprète en quête de sens*, Payot.

Ayoun, Patrick 2002, À l'adolescence, se désencombrer de la dette, un chemin vers L'autre ? in *La dette*, Topique, Revue Freudienne no79, L'Esprit du temps.

Bayly, C. A. 2004, *La naissance du monde moderne 1780-1914*, Paris, Les éditions de l'Atelier, 2006.

Cohen, Albert, 1954, *Le livre de ma mère*, Paris Gallimard.

Davoine, Françoise et Gaudillère, Jean-Max, 2004, *Histoire et trauma, la folie des guerres*, Stock, Paris 2006.

Didier-Weill, Alain, 1995, *Les Trois temps de la loi*, La couleur des idées, Paris Seuil.

Didier-Weill, Alain, 1998, *Invocations*, Dionysos, Moïse, saint Paul, et Freud, Paris Calmann-Lévy.

Didier-Weill, Alain, 2004, *Mémoires de Satan* ; essai sur la manière de bien faire le Mal et de mal faire le Bien, Paris, Flammarion.

Ferenczi, Sandor, 1934, *Réflexions sur le traumatisme*, Psychanalyse IV, Paris Payot 1982.

Freud, Sigmund, 1912, *Totem et Tabou*, Gallimard, nrf, Paris 1993.

Freud, Sigmund, 1930, *Malaise dans la civilisation*, Paris PUF 1971.

Freud, Sigmund, 1939, *Moïse et le monothéisme*, Paris Gallimard 1986.

Freud, Sigmund, 1948, *L'avenir d'une illusion*, Paris PUF 1971.

Ginestet-Delbreil, Suzanne, 2003, *Du désaveu à l'errance*, Entendre l'archaïque, Paris Diabase.

Hamad, Nazir, 2004, *La langue et la frontière*, Paris Denoël.

Hassoun, Jacques, 1994, *Les contrebandiers de la mémoire*, Paris, Syros.

Houbballah, Adnan, Gori, Roland et Hoffmann, Christian, sous la direction de, 2001, *Pourquoi la violence des adolescents*, Voix croisées entre Occident et Orient, Érès.

Jaouich, Marie-Michèle, 2005, *L'Âme en exil*, in Actes du premier colloque des psychanalystes de langue arabe, Beyrouth, Dar El Farabi.

Lacan, Jacques, 1938 *Les complexes familiaux*, Navarin, Paris 1984.

Lacan, Jacques, 1950-1960, *L'Éthique de la psychanalyse*, livre VII, Paris, Seuil, 1986.

Lauru, Didier, sous la direction de, 2002, *Le transfert adolescent ?* Érès, collection le Bachelier.

Lauru, Didier et Le Run, Jean-Louis, sous la direction de, 2004, *Figures du père à l'adolescence*, Paris, Érès.

Lévi, Primo, 1995 *Le devoir de mémoire*, Paris Mille et une nuit.

Lhomme-Rigaud, Colette, 2002. *L'adolescent et ses monstres*, Érès, Actualité de la psychanalyse.

Rassial, Jean-Jacques, 1996. *Le passage adolescent*, de la famille au lien social, Érès, Actualité de la psychanalyse.

Rassial, Jean-Jacques, 1998, De la violence sexuelle, in *Violence, Adolescence*, tome 16 no1, Les éditions Greupp.

Safouan, Moustapha, 1993, *La parole ou la mort, Comment une société humaine est-elle possible ?* Seuil.

Schneider, Michel, 2005, *Big mother ; psychopathologie de la vie politique*, Paris Odile Jacob.

Schmid-Kitsikis, Elsa, 2001, *La passion adolescente*, in Press, Adolescence et psychanalyse.

Searles, Harold, 1965, *L'effort pour rendre l'autre fou*, Paris, Gallimard, nrf, 1977.

Semprun, J., 1994, *L'écriture ou la vie*, Paris Gallimard.

Waintrater, Régine, 2004, Le pacte testimonial, in *Témoignages et trauma*, implications psychanalytiques, Paris, Dunod.

Wieviorka, Michel, 2005 *La Violence*, Hachette Littérature.



## COLLOQUE SUR LA VIOLENCE CONJUGALE – ATELIERS

### ATELIER 1 - Divers modèles d'intervention et prévention auprès des conjoints violents

Panélistes :

Mme Lucie Saint-Pierre, *Option*

M. Gilles Goyer, Service d'Aide aux Conjoints (S.A.C.)

Mme Mariana Zúñiga et M Jonathan Quirós, PRO-GAM

Caractéristiques de l'homme violent issu d'une communauté culturelle :

Ne parle pas de sa vie privée;

Il est méfiant face à la société et ses institutions;

Il est choqué, souffrant, angoissé;

Il est isolé;

Il se sent menacé;

Il a de la difficulté à s'exprimer

Modèles d'intervention :

Il faut respecter cet homme et lui démontrer notre ouverture d'esprit;

On doit travailler à gagner sa confiance;

On doit l'aider à comprendre ses besoins et à trouver un comportement acceptable afin de répondre à ces besoins;

Il faut commencer par des rencontres individuelles;

On doit l'aider à briser son isolement et à tisser des liens;

Il faut lui offrir un rituel pour le rassurer;

Il faut l'aider à créer un réseau social;

Il faut le responsabiliser;

À la fin, on peut l'intégrer dans une thérapie de groupe

Au besoin, on peut chercher le soutien et l'aide de la famille élargie et des autres organismes de sa communauté.

En conclusion : il importe d'aider l'homme immigrant à apprendre, comprendre et à se démêler.

## **ATELIER 2 - La violence conjugale et l'intervention psychothérapeutique**

Panélistes :

Marie-Michèle Jaouich, psychologue et psychanalyste

Dr. José Adolfo Segura, ethnopsychiatre

Mme Jaouich intitule sa présentation « Une parole errante se cherche dans la violence ». Elle met en relief l'importance d'une attitude éthique et non ethnique afin d'aller au-delà du symptôme, de garder comme intervenant notre capacité de penser et notre écoute entière et ne pas tomber dans le piège de la morale, des préjugés ni de l'agir. Le mot violence vient du latin *Violare*, violer. Si on s'y attarde, les quatre caractéristiques qui définissent le mot sont : profanation, transgression, infraction et outrage. Voilà pourquoi la personne violente nous déstabilise.

Souvent, les familles ont vécu des drames ou l'exclusion sociale (génocide, massacre, pauvreté, etc.). Ces événements ne sont pas sans laisser des séquelles. Mais il existe aussi une violence structurelle (politique) qui exacerbe le sentiment d'exclusion sociale quand les personnes se sentent discréditées par les organismes devant faciliter leur intégration sociale, centre d'emploi, école etc. les personnes se retrouvent donc en rupture de lien social. Tout s'effondre pour elles. Elles passent du mutisme à la confrontation. Mais toute confrontation devient meurtrière. Ces personnes ont l'impression que la prise de parole leur est interdite. Dans leur désespoir elles croient avoir accès à la parole par la violence.

Au sein du couple, de la famille, le mode relationnel qui s'installe est la fusion, le contrôle, l'emprise, l'envie ou alors le rejet, l'abandon affectif. Fusion ou rejet, les personnes violentes sentent leur inadéquation et installent le dénigrement comme mode de relation.

Au-delà de toutes ces manifestations et attitudes de la personne violente comme intervenant nous essayons de comprendre que la personne violente est au plus creux de sa solitude, que son monde intérieur et le monde extérieur sont encombrés et discordants. La personne violente est aux prises avec une panique archaïque, une peur de disparaître. Avec la violence physique et sexuelle la personne violente tente de donner un bord consistant à son corps et ne pas disparaître, La personne violente se sent impuissante devant la vie et rebelle devant la loi. Elle a perdu tous ses repères fondateurs et culturels.

Devant tous ces paradoxes, il nous est important de considérer l'être humain comme un être de parole, intelligent et sensible. En ayant accès aux considérants culturels en relation avec son passé, présent et ses rêves futurs, nous pouvons entendre les paroles de ceux qui vivent la violence dans leur réalité et leur créer un espace d'altérité. Cet espace d'altérité crée la possibilité de transformations affectives et une continuité entre l'espace social et l'espace familial.

Dr Segura, psychothérapeute, mentionne que les drames humains s'amplifient en terre étrangère. La question de la dominance a des composantes biologiques (génétiques), sociales, psychologiques et culturelles. L'ethnopsychiatrie tient compte de ces quatre aspects.

Le stress post-traumatique se situe dans l'aspect psychologique et les populations immigrantes en sont souvent victimes. À cela peuvent s'ajouter des carences affectives et autres carences vécues durant l'enfance. Il est important de connaître l'histoire de la personne immigrante pour mieux comprendre les actes posés. Le processus d'immigration engendre une fragilisation psychique; immigrer n'est pas une naissance, mais une chute.

La violence est une énergie transformable et dans toute thérapie il faut inclure la personne violente afin de mieux comprendre les composantes de son agir. On ne peut pas traiter une personne individuellement, mais dans le contexte social dans lequel elle évolue.

Il n'y a pas d'hierarchie dans les pistes de solution; il faut donc prendre le client comme l'expert du problème. C'est lui qui amènera les pistes de solution avec ses croyances et ses valeurs culturelles. En respectant ces éléments, les clients se sentent respectés et écoutés. Il est également important d'être en résonance avec les membres de la famille et leur univers culturel. Il faut donner une attention particulière à ces éléments si on doit travailler avec un médiateur ou avec un interprète.

Les gestes thérapeutiques dans l'ethnopsychiatrie :

Suivi traditionnel dans la culture d'origine

Des gestes mixtes (gestes culturels et médecine scientifique)

Espace thérapeutique à la maison

« *Psychodrama* »

### **ATELIER 3 - Le parcours migratoire et la violence, l'impact sur le couple et la famille immigrante**

Panélistes :

M. John Docherty, Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée

Mme My Huong Pham, CLSC Côte-des-Neiges, CSSS La Montagne

Mme Marie-Claire Rufagari, Table de concertation des organismes au service des réfugiés et immigrants

L'atelier a débuté avec l'intervention de M. John Docherty du RIVO qui a mentionné que la violence conjugale est un effet qui découle souvent du parcours migratoire et des pertes qui y sont rattachées (pays, patrimoine, emploi, statut, repères sociaux, etc.). Pour les réfugiés, la situation peut être encore plus dramatique à cause des conditions du départ, la perte de membres de la famille ou d'amis, l'incertitude face à l'avenir, le fait d'avoir subi de la torture (ce qui fait diminuer le sentiment de contrôle et d'estime de soi et fait augmenter l'anxiété, la dépression et les problèmes sexuels).

Mme Huong Pham, agente d'intervention en service social, a commencé sa présentation en soulignant que la violence conjugale touche tous les membres d'une même famille: homme, femme, enfants. De plus la violence conjugale touche l'ensemble de la société car il y a un coût à payer par tout le monde ( frais juridiques, d'hôpitaux, de police, de CLSC, Cour, DPJ, etc.). Elle fait état du stress du demandeur d'asile et du stress face au spectre du rapatriement au pays d'origine.

L'identité se rapporte aux différentes définitions qu'une personne se donne à elle-même (homme, père, travailleur etc.). L'intervenant doit faire un travail sur soi pour reconnaître ses propres points de repère afin de pouvoir aller à la rencontre de l'Autre. Il doit évaluer les liens qui unissent une famille élargie en incluant celle qui est restée au pays. Il doit être vigilant lors de son intervention pour bien saisir ce qui fait sens au client.

Mme Marie-Claire Rufagari, représentante de la TCRI a également mentionné l'importance de tenir compte du contexte familial lors de l'intervention. Il faut également tenir compte de la disponibilité des services, en sachant que les services de première ligne pour les hommes sont rares. Comme les autres conférenciers, elle mentionne également l'importance de connaître l'histoire et le contexte migratoire lors de l'intervention. Quelques fois la médiation peut être importante pour favoriser la négociation et atténuer le choc des valeurs. Mme Rufagari déplore la quasi-inexistence de la prévention en matière de violence conjugale et le peu de moyens qui existent de rejoindre les personnes avant qu'une crise ne survienne. Elle déplore également le manque de ressources pour aider les familles.

Les participants à l'atelier déplorent le peu de formation interculturelle qui est octroyée aux futurs intervenants. De plus, ils trouvent important que l'intervenant soit capable de faire du travail sur lui-même, puisque l'intervention auprès de personnes venues d'ailleurs implique souvent une confrontation de ses propres valeurs. L'importance de la formation continue des patrons, gestionnaires et autres intervenants est également soulignée.

L'intervenant doit s'informer sur la situation dans le pays d'origine et évaluer le danger qui existe dans une situation de violence conjugale. Il ne faut pas penser que si la dame ne quitte pas son mari le travail

n'a pas bien été fait. Il s'agit de protéger la personne à risque, mais sans nuire à son soutien familial autant que possible.

Il est important d'impliquer les différents acteurs et favoriser le transfert d'expertises; quelques fois les co-thérapeutes peuvent être des prêtres ou autres chefs religieux qui ont un rôle essentiel à jouer dans certaines cultures.

En résumé, l'atelier a permis de constater que les pertes subies lors du parcours migratoire doivent être prises en compte par l'intervenant. La violence conjugale est un phénomène qui se manifeste également suite à des difficultés d'intégration et à un parcours migratoire difficile. Lors de l'intervention, il y a un choc des identités entre l'intervenant et le client, une confrontation des valeurs. Il est important de ne pas prendre en considération uniquement la personne qui demande de l'aide, mais toute sa cellule familiale avec son histoire et ses spécificités. Il est important de miser sur la prévention et développer des ressources pour les hommes.

Lors de l'intervention, il faut voir ce qui fait du sens pour la personne et distinguer la compréhension de ce que la personne vit.

## **ATELIER 4 - L'intervention socio-judiciaire et policière, et les relations interculturelles**

Panélistes :

M. Lucien Lamartinière et Mme Nila Patel, Service de Police de la Ville de Montréal

Me Philippe Miquel, Projet À *bon port* d'Éducaloi

Me Gilles Trudeau, président de l'Association des avocats de la défense de Montréal (AADM)

Mme Vicky Zorbas, *Service Côté Cour*, Palais de Justice de Montréal

Les conférenciers ont de prime abord mentionné l'importance de comprendre qu'au moment où une personne victime de violence conjugale fait appel à la police, ce n'est pas elle qui aura le contrôle sur la suite des procédures. Qu'une plainte de la victime soit déposée ou non, un rapport de police sera effectué et ensuite une décision sera prise par le procureur à l'effet d'intenter des procédures. Si toutefois la personne victime désire se désengager des procédures, il y a un processus à suivre, notamment en rencontrant le procureur qui décidera, selon la situation, de permettre que la victime ne témoigne pas et, si la preuve le permet, de continuer les procédures. Lorsque la victime refuse de témoigner, l'accusé est généralement acquitté.

Le service régional Côté Cour est un service affilié au CSSS Jeanne-Mance à l'intention des victimes de violence conjugale et familiale devant se présenter à la cour et est disponible pour l'ensemble des Montréalais et Montréalaises. Le service vise à informer les victimes des procédures à suivre et également de sensibiliser les divers intervenants dans les dossiers, tels que les avocats, aux différentes réalités complexes des dossiers de violence conjugale. Mme Zorbas, qui représentait le service, a mentionné qu'il n'y a pas des communautés ethnoculturelles plus affectées que d'autres en matière de violence conjugale, mais que les personnes qu'elle rencontre sont issues plutôt d'une immigration récente qu'ancienne. Elle a ajouté qu'entre 35%-45% de la clientèle est issue des communautés ethnoculturelles, dont 10% ne parlent ni le français ni l'anglais, d'où la nécessité d'utiliser un service d'interprétariat.

La raison principale qui est invoquée par les victimes pour appeler les policiers en cas de violence conjugale est le désir que la violence cesse. Cependant, à un deuxième niveau, les victimes désirent « donner une leçon » à l'agresseur et lui faire voir que la société québécoise ne tolère pas ce type de comportement violent. Cependant, les victimes désirent rarement affliger l'accusé d'un dossier criminel et ne veulent surtout pas être pénalisées par cette plainte. Il importe de savoir que les conditions stipulées suite à une offense sont malléables pour s'ajuster à la réalité familiale spécifique, mais il est très important d'en parler au procureur afin que cet ajustement soit fait dans des délais raisonnables. Pour ce faire, Côté cour est un allié de base qui aide la victime dans ce processus somme toute éprouvant.

L'inquiétude qui revient souvent parmi les membres des communautés ethnoculturelles, et à juste raison si leur situation d'immigration n'est pas finalisée, est qu'une telle offense puisse mener à la déportation. C'est pour cela qu'il faut toujours respecter les conditions stipulées afin d'éviter de commettre d'autres infractions qui pourraient avoir un effet négatif sur le traitement du dossier d'immigration.

Pour obtenir des informations au sujet des règles juridiques qui s'appliquent au moment de la rupture ou sur les procédures judiciaires dans un contexte de violence conjugale, Educaloi constitue une aide

précieuse qui départage les mythes et la réalité en matière de droit. Par exemple, c'est un mythe que de penser que c'est une victime qui accuse et poursuit l'agresseur et qu'elle peut à tout moment retirer sa plainte. C'est le substitut du procureur général qui décide du traitement de la plainte.

Actuellement, les avocats n'ont pas de formation interculturelle dans le cadre de leur cursus scolaire. Les juges ont quelques cours sur la réalité multiculturelle, mais c'est surtout l'intérêt personnel des avocats qui est appelé à suppléer à ce manque de formation. Côté Cour offre des sessions de formation aux avocats, mais les avocats à la défense sont difficilement joignables de par leur statut de travailleur indépendant. Par ailleurs, les policiers de la Ville de Québec remettent une pochette d'information aux victimes contenant des explications et une liste de ressources disponibles. Les policiers de Montréal réfèrent souvent la victime à SOS Violence Conjugale.

### **ATELIER 5 - Les médias et l'image de l'homme issu des communautés ethnoculturelles et l'adaptation des nouveaux outils numériques pour l'intervention**

Panélistes :

Mme Melpa Kamateros, directrice du Bouclier d'Athéna

M. Mike Monaghan, Leave Out ViolencE Québec (LOVE)

Mme Nadia Zouaoui, journaliste

Le Bouclier d'Athéna présente son organisme qui fait de la sensibilisation et de la prévention sur la problématique de la violence familiale dans la communauté grecque et les autres communautés ethnoculturelles. Spécialisé en matière de médias ethniques, le Bouclier présente son volet de sensibilisation fait auprès de plusieurs communautés. Parmi ses services, l'organisme propose des sessions d'information dans les églises et les centres communautaires ainsi que ses programmes d'informations télévisés et radiodiffusés. Il présente également un démo de leur vidéocassette sur la violence conjugale, les procédures policières et les ressources existantes traduites en quinze langues. Il présente également ses brochures traduites en huit langues et son réseau de services qui inclus deux points de service à Montréal et à Laval ainsi que sa maison d'hébergement. Tous les services offerts au Bouclier d'Athéna tiennent compte de la langue et de la culture des communautés.

Se son côté, Le Projet LOVE :Vivre sans violence, est un organisme sans but lucratif voué aux jeunes qui vise à réduire la violence dans leur vie et dans nos communautés en encadrant des équipes de jeunes qui propagent un message de non-violence. LOVE encadre des équipes de jeunes ambassadeurs et leur procure les habiletés nécessaires pour propager un message de non-violence dans les écoles et dans la communauté. Les matériaux audio-visuels utilisés sont surtout le photojournalisme et les vidéo. Les modèles qui sont utilisés font souvent allusion aux figures populaires de la chanson et du cinéma afin d'amener les jeunes à s'identifier à eux et à véhiculer un message positif de non-violence.



## COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DES PARTICIPANTS

- L'idée du colloque est très appréciée! Le besoin de vulgarisation ou diffusion de l'information est un grand besoin dans tous les milieux.
- J'ai l'impression que le rôle d'ACCÉSSS comme organisme rassembleur se consolide aussi à travers des rencontres comme celle-là.
- Je me questionne sur les difficultés financières qui retrouvent les organismes oeuvrant auprès des personnes immigrantes. À savoir, comment prévenir ou intervenir pour contrer cette inégalité institutionnalisée.
- À toute l'équipe, un gros merci pour votre courage et persévérance.
- La pièce de théâtre était très magnifique et très bonne. Merci beaucoup.
- Bon colloque! Merci!
- Ce colloque m'a paru extrêmement enrichissant pour un prochain investissement dans le domaine de l'intervention sociale auprès de la clientèle visée.
- Cela a été un très bon colloque. Il devrait en avoir le plus souvent et on doit inviter plus d'organismes des milieux multiethniques.
- Ce fût un privilège d'assister aux présentations. C'était une excellente formation pour moi; et les intervenants choisis étaient excellent. Bravo!
- Congratulations! Very good organisation. Good speakers and animation. Very informative.
- Les présentations le matin étaient excellentes! Merci.
- Les conférenciers étaient hyper-intéressants. J'aurais voulu en savoir plus. Le temps de conférence était trop court. En règle générale : Bravo!
- Contenu très riche. Les panélistes étaient triés sur le volet.
- Très intéressant, très diversifié au niveau des thèmes proposés et bien organisés.
- Super! Contenu très riche. Merci!

- Les conférenciers étaient très appréciés pour la justesse des observations relevées. Le contenu été clair et vulgarisé pour une bonne compréhension
- Le DVD est un bon outil de sensibilisation.
- Bonne organisation, bien rodée. Merci et souhaitant une prochaine...!
- Merci beaucoup pour cette belle journée! Belle organisation.
- En général ce colloque à été un succès. Bon choix des personnes invitées. Bravo aux organisateurs.
- Bravo pour cette magnifique journée.
- Bon travail! Cette journée m'encourage beaucoup à continuer à faire des efforts.
- La conférence principale a été trop courte compte tenue de sa grande importance. J'ai beaucoup aimé cette journée. Merci, et à l'année prochaine.
- Merci pour cette belle et enrichissante journée. On en repart mieux outillé car plus sensibilisé aux multiples dimensions de cette problématique. Bravo, et encore merci!
- Beau colloque. Le thème est à propos et d'actualité. Il faut continuer ce beau travail. J'aimerais que vous ne retardiez pas la publication de la DVD. Il serait bon que vous annexiez les résultats des recherches pour fins de discussion et de formation. Faites-moi savoir la date de sortie car je veux m'en procurer. Merci.
- Il faudrait que le Ministère de l'Immigration soit interpellé par la problématique et les modes d'intervention, et qui soit clarifiée l'information à donner aux immigrants potentiels ( c à d : dire les vraies choses).
- C'était un colloque très intéressant qui devrait se répéter à plusieurs exemplaires.
- On a des exemples de violence institutionnelle fréquemment liés au phénomène migratoire. La vidéo peut être un outil intéressant à utiliser en intervention : Il ouvre différentes avenues autre que la violence.
- Tous les panélistes sont des ressources très intéressantes et riches.
- Ouverture aux débats! Chapeau!

- Il faudra investir beaucoup plus dans la formation interculturelle des intervenants des centres communautaires, surtout ceux qui sont à l'accueil des immigrants.
- Il faudra ajuster la publicité projetée à l'extérieur sur la réalité de l'immigration; et, si possible, faire des séances préparatoires aux pays d'origine avant l'acceptation des dossiers.  
Merci pour ce colloque. Ne lâchez pas! Il faut toujours et bien pousser la prévention.
- C'est difficile de rejoindre les femmes allophones unilingues. Il faut donner la priorité aux CLSC pour rejoindre les femmes.
- La formation interculturelle doit se faire utilisant les découpages des CLSC.
- J'ai passé une journée intéressante et enrichissante. Il est utile de partager nos savoirs car nous ne sommes pas très au courant des pratiques et services qui se font dans les autres organismes. Merci.
- Excellente organisation. J'aurais cependant apprécié des ateliers plus interactifs.  
Le contenu était très intéressant. Merci!
- Il faut développer des ressources pour les hommes et investir à long terme dans la prévention.
- Il faut mener un débat élargi concernant la violence à partir de la vidéo. Il faut tenir compte de la problématique de l'immigration pour mieux aider. La prévention est prioritaire.
- Il faut faire davantage de la sensibilisation sur l'intervention auprès des hommes, et développer des ressources pour les hommes en détresse.
- Le gouvernement devrait plus aider les familles des communautés culturelles.
- On doit chercher dans les communautés culturelles d'autres personnes ressources.
- On se pense sur la violence conjugale, mais d'autres problèmes au sein des familles sont majeurs –ne serait ce que les jeunes enfants [éloignés de] leurs parents. Bien souvent, ces faites sont à l'origine d'un comportement inadéquat.
- La violence peut se manifester n'importe quand à la faveur d'un élément de stress important, dont un changement majeur qu'est le trajet migratoire.
- Il faut plus d'aide gratuite pour les conjoints aux prises avec des comportements violents, comme pour les femmes.
- [Les officiers] d'immigration devraient être plus sensibilisés et responsables des conséquences qu'ils font vivre aux immigrants sans travail, sans famille élargie, etc.

- Les intervenants dans le domaine de la violence conjugale doivent être aussi à l'écoute des hommes, souvent catalogués comme « agresseurs », et non de se cantonner sur la victimisation des femmes; tout en tenant compte des contextes sociaux-culturels des pays d'origine, souvent à l'origine de l'agressivité du « mâle ».
- Il faut avoir plus de ressources pour les hommes des communautés culturelles avant l'arrivée de la grande crise.
- Les intervenants ont besoins de conseil légal permanent. Chaque CSSS devrait avoir un avocat qui peut donner des avis juridiques sur la violence conjugale vis-à-vis les lois de la famille et de la protection des jeunes.
- L'ignorance des lois n'est pas une excuse.
- On doit aussi investir dans les services aux hommes.
- On doit investir plus dans le développement d'outils pour aider concrètement les hommes dans les institutions publiques.
- On doit offrir plus d'aide aux hommes immigrants qui vivent multiples pertes à leur arrivée au Québec, et réduire la violence structurelle.
- J'ai bien apprécié les invités et la réflexion suscitée.
- J'aurais apprécié plus de moyens concrets pour rejoindre les hommes des communautés culturelles.
- Journée intéressante, mais trop chargé et peu de temps pour aller plus en profondeur.

La DVD est un outil très pertinent et bien conçu. Comment compte-t-on utiliser cet outil? **Y aura-t-il des outils pour l'animation?**

- Les présentations étaient intéressantes. Par contre on avait rarement le temps d'aller en profondeur des présentations.  
Suggestion: Moins de panélistes et plus de contenu.  
 Merci, très bien dans l'ensemble.
- Il manqué du temps dans les ateliers pour approfondir et s'outiller pour l'intervention. Très intéressant et éducatif.

- J'aurais apprécié des références écrites pour [approfondir] sur le sujet de la violence conjugale et l'intervention.
- Merci pour une journée des plus enrichissantes.
- On a pas assez approfondie dans les solutions : l'accent était mis sur les problématiques. J'aurais apprécié des discussions plus axées vers des stratégies. Tout de même, très bien!
- J'aurai aimé que les ateliers soient plus structurés et moins « ouverts », car j'ai besoin de plus de connaissance sur le phénomène de la violence conjugale. Merci!
- On aurait dû avoir plus de temps pour les questions de l'auditoire.
- Le gouvernement devrait faire plus pour protéger les femmes et les enfants des communautés ethnoculturelles de la violence, en favorisant leur place « active » dans la société et celles des maris-pères.
- On doit développer et appliquer les outils de prévention de la violence conjugale et familiale déjà existants. Il faut de la formation, réflexion et application de ces outils.
- On doit investir plus dans l'accessibilité aux services et dans la façon de les offrir, dans des messages plus positifs.
- On doit investir plus dans l'employabilité et la reconnaissance des études chez les immigrants comme moyen de diminuer la violence familiale.
- Colloque pertinent et très intéressant.
- Par rapport à la vidéo : La violence institutionnelle nommée peut créer une ouverture à considérer l'ensemble de la vidéo. Cependant, elle doit être considérée comme un élément permettant de comprendre la réalité globale, et notre responsabilité sociale pour plus d'égalité, mais elle ne justifie pas la violence conjugale. La réaction des hommes dans l'atelier est semblable à celles des hommes qui agressent.
- Although I agree emphatically with the importance of being culturally sensitive and hearing / learning from our clients, not enough emphasis was placed on the dynamics of conjugal violence in today's workshop. Therapists have an important role of sensitization and responsabilization that was not addressed. Nonetheless, the workshop was interesting and certainly got me thinking. Thanks so much.
- Un positionnement clair sur les rapports de pouvoir homme-femme est essentiel à une intervention sécuritaire et responsable. Il n'est pas apparent qu'on interpelle les hommes à examiner et changer leurs valeurs qui soutiennent les inégalités et la violence.

## **ANNEXE 1 : DÉCLARATION DE PRINCIPES CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE ET CONJUGALE**

Approuvée par le conseil d'administration d'ACCÉSSS

Le 22 juin 2006

Le travail d'ACCÉSSS dans le domaine de la prévention et l'intervention pour éliminer la violence conjugale et familiale se base sur les principes suivants :

1. La violence est un phénomène généralisé qui affecte tous les secteurs de la société contemporaine canadienne et québécoise. C'est un environnement qui influence les comportements sociaux, politiques, économiques et culturels à tous les niveaux. Aujourd'hui, un climat de violence pénètre toutes les relations humaines, perpétué par les médias de masse, le monde du spectacle et des arts, tel que l'industrie du cinéma, de la télévision et des vidéos.
2. Un continuum de violence affecte tous les champs de l'interaction humaine à l'heure actuelle. Or, il nous semble inutile d'essayer de combattre la violence par morceaux ou de la cloisonner dans des catégories telles que violence faite aux femmes, agression sexuelle, maltraitance d'enfants ou d'aînées, gangs de rue, violence à l'école, taxage, rage au volant, suicide des adolescents, etc.
3. Les femmes et les enfants sont les victimes principales de la violence conjugale et familiale. Plus de trois quarts des victimes d'agression physique sont des femmes. La protection des femmes et des enfants susceptibles d'être victimes de violence, est une priorité fondamentale pour ACCÉSSS et ses organismes membres. L'égalité des sexes est la base de notre intervention. Par conséquent, nous croyons que si les hommes font partie du problème, ils doivent également faire partie de la solution.
4. ACCÉSSS adhère à la définition et description de la violence conjugale, telles que définit par le Gouvernement du Québec\* : La violence conjugale est criminelle. Toutes les formes d'abus et de violence doivent être également condamnées.
5. La violence n'est pas seulement l'agression physique directe mais aussi psychologique. La violence peut être aussi indirecte et cachée; manifestée dans les injures verbales, l'harcèlement, l'abus psychologique, l'humiliation, la domination économique et les formes subtiles de manipulation utilisées pour contrôler l'autre.
6. La violence conjugale et familiale est également répandue dans toutes les cultures et dans toutes les communautés. Aucune donnée scientifique ne peut identifier une communauté ethnoculturelle comme étant plus "violente" qu'une autre.
7. La société québécoise est de plus en plus diversifiée et complexe en termes de sa composition ethnoculturelle, linguistique, raciale et religieuse. Or, il n'y a pas de recettes prêtes à être appliquées ou de formules magiques pour faire face à la violence.

8. Certaines barrières linguistiques et culturelles rendent doublement difficile l'intervention des travailleurs sociaux et communautaires ainsi que d'autres professionnels, quand les situations de violence familiale se manifestent dans les milieux ethnoculturels ou immigrants. Conséquemment, ACCÉSSS croit que ceux et celles qui veulent éliminer ou prévenir la violence conjugale et familiale doivent être bien formé et outillé pour comprendre les barrières légales, psychologiques et culturelles vécues par les québécois des communautés ethnoculturelles qui seraient affectés par cette sorte de violence.
9. Le soutien des organismes communautaires qui œuvrent à l'amélioration des services aux communautés ethnoculturelles s'avère essentiel si le Québec veut éliminer ou prévenir la violence conjugale et familiale. Les organismes publics et para-publics doivent donc établir des ententes permanentes de partenariat avec les organismes communautaires des communautés ethnoculturelles pour agir collectivement vers l'élimination de la violence dans notre société.

\* Justice Québec -- *Politique d'intervention en matière de violence conjugale (5 février 1996)*

## ANNEXE 2 - Commentaires de l'animatrice du Colloque, Madame Guadalupe Vento

En tant qu'animatrice du Colloque, j'ai été très impressionnée, d'abord par la forte participation et ensuite par la collaboration des conférenciers, des conférencières et des participant(e)s au déroulement précis d'un avant-midi très riche en contenus.

Il me reste du Colloque l'impression d'avoir vu à l'œuvre le courage, la finesse et l'intelligence de l'équipe organisatrice et des participant(e)s. C'est-à-dire, le courage d'aborder un thème à contre-courant voire un peu tabou, le courage d'accepter d'explorer la complexité de la réalité et celui de s'ouvrir à des dimensions autres des personnes en cause; et enfin, la finesse et l'intelligence dans la façon de traiter ce sujet délicat et propice aux dérapages.

J'ai personnellement beaucoup apprécié les efforts déployés pour bien situer le problème et les solutions de la violence conjugale chez les familles immigrantes dans :

- le contexte socio-politique de la société d'origine (impuissance des personnes à tous les niveaux, violence organisée, rôle des réseaux familiaux dans la prévention et la régulation de « problèmes de ménage »);
- les secousses du processus migratoire et de l'intégration à la société d'ici (séparations familiales, pressions économiques, perte d'estime de soi, etc.), notamment dans le choc des valeurs sous-jacentes à la structure même de nos institutions et dans les approches et les pratiques des intervenant(e)s d'ici qui peuvent être ressenties comme une forme de violence par des familles d'immigration relativement récente;
- l'importance de l'impact des **rôles** familiaux et sociaux sur la construction identitaire des personnes issues d'autres types de sociétés que celle du Québec actuel (mais très semblables au Québec d'avant les années 70!), et donc dans la relation d'aide;
- l'adaptation des services et des pratiques d'aide à la **personne** telle qu'elle est, tout simplement, avec tout son bagage.



**ANNEXE 3 - COMITÉ ORGANISATEUR AD HOC DU COLLOQUE PROVINCIAL SUR LA  
VIOLENCE CONJUGALE ET LES HOMMES DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES  
(2005 – 2006)**

1. Mme Valentina Barbosa – Centre d'action socio-communautaire de Montréal
2. M Pascual Delgado – ACCÉSSS
3. M Mahmoud Dhouib – Centre des services sociaux à la famille Musulmane du Québec
4. M Do Thanh Dam – Communauté Vietnamienne du Canada
5. M Jean-Pierre Dubé – CSSS Jeanne-Mance-Les Faubourgs
6. Mme Fatima El Filali – Centre des services sociaux à la famille Musulmane du Québec
7. Mme Maysoun Faouri – Concertation-Femmes
8. M Gilles Goyer – Service d'Aide aux Conjointes (S.A.C.)
9. M Clément Guèvremont – Option
10. Mme Elizabeth Harper – CRI-VIFF
11. Mme Lam Hong Ha – Communauté Vietnamienne du Canada
12. M Hung Ting Kwan – Service à la famille Chinoise du Grand Montréal
13. Mme Jelena Krstic – Service d'aide à l'adaptation des immigrants et Immigrantes
14. Commandant Alain Larivière – Service de Police de la Ville de Montréal
15. Mme My Huong Pham Thi – CLSC Côte-des-Neiges, CSSS La Montagne
16. Mme Marie-Françoise Picard – CLSC Côte-des-Neiges, CSSS La Montagne
17. Mme Fabienne Pierre-Jacques – Bureau de la communauté haïtienne de Montréal
18. M Gilles Rondeau – CRI-VIFF
19. Mme Mariana Zúñiga – PRO-GAM